

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption de textes juridiques et d'exposés portant sur plusieurs secteurs

P.p 3-6-24

PALESTINE

Algérie : «le Conseil de sécurité doit adopter une "position ferme" pour mettre fin à l'occupation en Palestine»

P. 24

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES FRONTIÈRES DÈS JUIN PROCHAIN

Au grand bonheur des Algériens de l'étranger

Fermées au grand public depuis le 17 mars 2020 pour lutter contre la propagation du coronavirus, les frontières nationales seront rouvertes, partiellement, dès début juin, au grand bonheur des membres de la communauté nationale établie à l'étranger pour qui le mal de l'Algérie se fait terriblement sentir. Le 17 mars 2020, le président de la République décrétait, dans un discours à la nation, la fermeture de toutes les frontières terrestres avec les pays voisins avec l'éventualité d'autoriser des déplacements de personnes dans des cas exceptionnels, de commun accord avec les gouvernements des pays concernés.

P. 24
DKnews-APS



EDUCATION NATIONALE

Début des séances de travail entre la tutelle et les partenaires sociaux

P. 3

BOUIRA

Zbarbar retrouve la sérénité et trace la voie du développement

P. 8

DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL

Trois liens électroniques pour le retrait à distance

P. 2

SANTÉ

SOINS DENTAIRES

4 petits soucis à ne jamais négliger

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - ALLER)

La JSK s'impose à Sfax (1-0)

P. 21



JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

Les musées ouverts au public "à titre gracieux" du 17 au 20 mai

P. 16

EDUCATION NATIONALE

Début du retrait des convocations aux examens du BAC et du BEM

P. 2

MOIS DU PATRIMOINE La Sûreté nationale participe aux portes ouvertes



La Sûreté nationale participe aux portes ouvertes organisées depuis dimanche par le Centre des Arts et de la Culture au Bastion 23 à Alger, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

La Sûreté nationale prend part à cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 18 mai sous le slogan "La sécurité culturelle..."

enjeu du développement culturel durable" avec deux stands l'un animé par la Brigade de lutte contre les atteintes au patrimoine culturel et l'autre réservé au Musée central de la police, a précisé la même source.

Au cours de la première journée, les services de la Sûreté nationale ont exposé des photos et présenté des statistiques concernant les affaires élucidées par les Brigades de lutte contre les atteintes au patrimoine culturel, au nombre de 34 affaires se soldant par la récupération de 10304 pièces archéologiques de différents types et formes.

DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL Trois liens électroniques pour le retrait à distance

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dimanche, la mise en place de trois (03) liens électroniques permettant aux citoyens de retirer à distance les documents d'état civil (extrait de naissance, acte de décès, et acte de mariage).

Une publication sur la page Facebook du ministère indique que "les documents d'état civil peuvent être retirés à distance", pour ce qui est de l'extrait de naissance, l'acte de décès, et l'acte de mariage.

La même source précise que l'extrait de naissance peut être retiré via le lien suivant: <https://etatcivil.interieur.gov.dz/ActeNaissance>. L'acte de mariage, à partir de ce lien: <https://etatcivil.interieur.gov.dz/ActeMariage>. Quant à l'acte de décès, il peut être retiré via le lien suivant: <https://etatcivil.interieur.gov.dz/ActeDeces>.

EDUCATION NATIONALE Début du retrait des convocations aux examens du BAC et du BEM

Les candidats aux examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2021 ont commencé dimanche à retirer leurs convocations sur les deux sites de l'Office national des Examens et Concours (ONEC).

Avril dernier, le département de l'Éducation nationale avait annoncé la date du retrait des convocations des élèves scolarisés candidats aux examens nationaux, à savoir du 16 mai au 17 juin pour les candidats au BEM sur <https://bem.onec.dz> et du 16 mai au 24 juin pour les candidats au Baccalauréat sur <https://bac.onec.dz>.

Par ailleurs, les candidats libres, précise le ministère, peuvent retirer durant la même période leurs convocations à partir des deux sites de l'ONEC (selon l'examen à passer).

A noter que l'opération de retrait des convocations pour l'examen de fin de cycle primaire a débuté le 4 mai courant et se poursuivra jusqu'au 2 juin prochain sur le site <https://cinq.onec.dz>.

AÏN DEFLA Un policier retrouvé mort à son domicile



Un policier affecté à la sûreté de wilaya de Aïn Defla a été retrouvé mort à son domicile samedi après-midi, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de cette institution.

"Le policier (Ch. D), âgé de 53 ans, a été retrouvé mort samedi en fin d'après-midi (19h00) à son domicile sis à la cité des 90 logements participatifs du chef-lieu de wilaya", a indiqué, le chargé de communication, Sid Ahmed Kouadri.

"Ace stade, nous n'avons aucune information sur les circonstances de sa mort", a-t-il ajouté, faisant état de l'ouverture d'une enquête par le procureur de la République près le tribunal de Aïn Defla en vue d'élucider cette affaire.

ORAN Plus de 90 ruches d'abeilles aux victimes des incendies de forêts



Pas moins de 98 ruches d'abeilles pleines seront remises aux apiculteurs d'Oran victimes d'incendies de forêts, a-t-on appris dimanche auprès de la chambre de wilaya d'agriculture.

Dans ce cadre, cette instance procédera, demain lundi, à la distribution de ces ruches à 18 apiculteurs activant dans les espaces consacrés à cette activité dans la commune d'Aïn El Kerma, daïra de Boutlelis, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la chambre, Zeddou Houari.

Lancée par la chambre nationale d'agriculture, cette opération vient en solidarité avec les apiculteurs dont les ruches ont été détruites par les incendies de forêts enregistrés en novembre dernier, a-t-il souligné.

MOSTAGANEM Coupure d'eau dans cinq communes (ADE)

Cinq (5) communes de la wilaya de Mostaganem enregistreront lundi prochain une coupure d'eau, a indiqué dimanche un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

La coupure, qui concernera les communes de Hassi Mameche, Sûdia, Aïn Nouissy, Fornaka et Hassiane, est due à l'arrêt de la station de traitement du couloir de distribution de l'eau Mostaganem-Arzew et Oran (MAO), a-t-on indiqué.

La distribution sera rétablie après cet arrêt qui durera quatre heures (de 8h à midi) dès l'achèvement des travaux de maintenance décidés au niveau du barrage de Oued Chellif et la reprise de l'activité de la station, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, toutes les communes de Mostaganem connaîtront une perturbation en alimentation en eau potable mardi prochain en raison d'un arrêt technique mensuel de la station de dessalement d'eau de mer de Sonacter.

L'ADE a souligné que l'opération de distribution sera rétablie après achèvement des travaux de maintenance en prévision de la saison estivale qui dureront 12 heures (de 8 h à 20 h).

EL-MENEA Un mort et un blessé dans un accident de circulation



Une personne est décédée et une autre a été grièvement blessée dans un accident de circulation survenu sur la RN-1 à une cinquantaine de kilomètres d'El-Menea, a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit dimanche suite à une collision frontale entre un bus de voyageurs assurant la liaison Alger-Adrar et une camionnette circulant dans le sens opposé, tuant sur le coup le chauffeur de la camionnette et blessant son accompagnateur, a précisé la source.

Le blessé et deux voyageurs du bus ayant subi un choc émotionnel ont été évacués vers les urgences de l'hôpital "Mohamed Chaâbani" à El-Menea, tandis que la dépouille mortelle a été déposée à la morgue du même établissement, a ajouté la source.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances précises de l'accident.

BOUIRA Plus de quatre hectares de céréales ravagés par un incendie à Raouraoua

Plus de quatre hectares de céréales ont été ravagés par un incendie qui s'est déclaré dimanche après-midi dans une ferme agricole à Raouraoua (Ouest de Bouira), selon un bilan des services de la Protection civile.

L'incendie s'est déclaré dans la ferme agricole Bechar Bachir située dans la commune de Raouraoua. "Les flammes ont ravagé plus de 4 hectares de blé dur", a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile de Bouira, le Sous-lieutenant, Abdou Youcef.

"Le bilan aurait pu être plus lourd n'était-ce l'intervention des équipes de la brigade de la Protection civile de Bir Ghalou, qui ont réussi à éteindre le feu et épargner plus de 106 hectares des flammes", a précisé le même responsable.

Depuis samedi, quatre incendies de récolte ont été enregistrés à Bouira, où près de deux hectares de céréales et de broussailles ont été ravagés par les flammes à El-Hachimia et Kadiria (Ouest de Bouira), selon les statistiques des services de la Protection civile.

CONSTANTINE Repêchage du corps sans vie d'une personne de l'oued Rhumel

Le corps sans vie d'une personne de sexe masculin a été repêché dimanche de l'oued Rhumel au niveau de la cité Benteliss dans la commune de Constantine, a-t-on appris auprès des services de la direction locale de la protection civile (DPC).

L'accident s'est produit après une chute à proximité du pont dit Medjez Leghnm, a-t-on précisé à la cellule de communication et de l'information de la DPC, ajoutant que la dépouille de la victime, dont les causes de chute n'ont pas encore été déterminées, a été transportée par les éléments de la protection civile à la morgue du Centre hospitalo-universitaire Ibn Badis (CHU).

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption de textes juridiques et d'exposés portant sur plusieurs secteurs

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche la réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et l'adoption de plusieurs textes juridiques et exposés portant sur les secteurs de la Défense nationale, des Finances, de l'Energie et des Mines, de la Transition énergétique, du Commerce, des Travaux publics et des Transports, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

Après l'exposé du Premier ministre sur les activités du Gouvernement durant les deux dernières semaines, le Conseil des ministres a passé en revue les recommandations de la réunion consacrée hier samedi à l'examen des dispositions nécessaires à l'organisation de la réouverture des frontières aériennes et terrestres.

À ce propos, le Conseil des ministres a approuvé les propositions d'une ouverture partielle avec, pour un début, cinq vols quotidiens de et vers les aéroports d'Alger, Constantine et Oran à compter du 1er juin prochain, et ce dans le strict respect des mesures préventives.

Un programme organisationnel sera communiqué à ce sujet dans une semaine. Par la suite, le Conseil des ministres a examiné et endossé un projet d'ordonnance amendant et complétant l'Ordonnance n° 06-02 du 28 février 2006 portant Statut général des personnels militaires.

Le Conseil des ministres a suivi, ensuite, un exposé du ministre des Finances sur un projet d'ordonnance portant Loi de finances complémentaire (LFC) 2021 prévoyant une batterie de mesures relatives à la prise en charge des incidences de la crise sanitaire, à l'appui du programme de développement dans les zones d'ombre, aux dispositions législatives d'encouragement de la finances islamique et de l'investissement dans des secteurs vitaux.

À cet effet, le président de la République a instruit le Gouvernement d'introduire des dispositions relatives à :

- La création d'un Fonds devant accueillir les fonds et biens détournés et confisqués en vertu de décisions de justice dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption.

- L'encouragement de l'inclusion financière en vue de capter les fonds en circulation dans le

marché parallèle, notamment à travers une émission de bons de trésor.

Le président de la République a chargé le Gouvernement de poursuivre l'examen de la méthode adéquate permettant de revoir à la baisse le nombre des fonds spéciaux et les inclure dans le processus ordinaire de gestion des recettes et dépenses de l'Etat avec toute la transparence et l'efficacité requises pour une meilleure maîtrise du budget général de l'Etat.

Après l'exposé conjoint des ministres des Affaires étrangères et du Commerce sur le processus d'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), le Président de la République a instruit le Gouvernement à l'effet de :

- Approfondir la concertation avec les différents acteurs économiques pour préparer l'adhésion à cette zone prometteuse, tout en tirant avantage des expériences similaires passées.

- Renforcer les capacités organisationnelles des différentes administrations concernées par l'encadrement du libre-échange dans le cadre de cette zone en vue d'assurer un accompagnement efficace aux exportateurs algériens.

- Impératif de différencier les opérations de troc qui concernent un nombre limité de marchandises, de l'opération d'échange commercial dans le cadre de la Zlecaf.

Intervenant au terme de l'exposé du ministre de l'Energie et des mines sur l'état et les perspectives de nombre de projets structurants du secteur des mines, le Président Tebboune a donné les directives suivantes :

- Entamer l'exploitation effective de la mine de fer de Gar Djebilet, dans les plus brefs délais, et poursuivre la mise en œuvre de tous les projets y afférents pour parachever le plan d'investisse-



ment adopté, jusqu'à atteindre les objectifs tracés en matière d'approvisionnement du marché national en acier et d'exportation de ses dérivés pour la prochaine étape.

- Parachever tous les préparatifs du lancement du projet de phosphate intégré pour développer les ressources phosphatées naturelles au niveau de la mine de "Bled El Hedba", et du projet de développement et d'exploitation du gisement de zinc et de plomb de Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa.

- Interdire l'importation de marbre et de céramique dans leur forme finale. - Revoir le système juridique de l'Agence nationale des activités minières, en vue de définir un mécanisme plus efficace et plus performant à même de maîtriser et réguler l'exploitation des richesses minières que recèle notre pays.

Au terme de l'exposé présenté par le ministre de la transition énergétique et des énergies renouvelables, intitulé "Transition énergétique...vers un développement humain durable", le Président de la République a ordonné la mise en œuvre immédiate des



différents axes du Plan d'action proposé, notamment en ce qui a trait au développement de la production d'hydrogène vert et au lancement du projet de réalisation de 1.000 mégawatts d'énergie solaire durant l'année en cours.

Il a souligné, dans ce sens, l'importance d'associer les acteurs de la société civile afin de garantir la mobilisation sociale nécessaire à la réussite de cet ambitieux projet de transition énergétique.

Concernant l'exposé présenté par le ministre du Commerce sur la réserve commerciale stratégique qui sera adoptée comme nouveau mécanisme de régulation et d'encadrement de l'approvisionnement du marché national en produits essentiels de large consommation, le président de la République a insisté sur :

- L'application effective de la loi relative à la concurrence, notamment l'interdiction des situations de monopole et lutte contre les pratiques visant leur exploitation pour la perturbation de l'approvisionnement du marché national.

La poursuite des efforts d'accompagnement des agriculteurs

en vue de leur protection contre les fluctuations des prix des produits agricoles.

- La gestion efficiente et rationnelle des espaces d'entreposage, surtout ceux destinés aux produits essentiels de large consommation, afin de les mettre à profit pour assurer l'approvisionnement constant du marché national.

Après l'audition de l'exposé du ministre des Travaux publics et des Transports, sur le plan d'urgence relatif au développement de la flotte nationale de transport maritime des marchandises, le président de la République a ordonné :

- Le renforcement des capacités des deux compagnies nationales de transport maritime pour répondre aux commandes des opérateurs économiques,

- La recherche de mécanismes efficaces pour lutter contre l'exacerbation du phénomène de location de containers et les énormes frais liés aux pénalités de retard découlant de leur non restitution dans de courts délais, car il s'agit d'un des graves phénomènes qui grèvent les réserves de change du pays.

Le président de la République a également ordonné l'interdiction de l'importation de transformateurs et de groupes électrogènes produits localement.

Le Conseil des ministres a, par ailleurs, approuvé un projet de décret présidentiel relatif à la recherche et à l'exploitation entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et Sonatrach et les sociétés Total E&P Algérie et Repsol Exploracion Argelia S.A. Au terme de la séance, le Conseil des ministres a approuvé nombre de décisions individuelles de nominations et de fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

EDUCATION NATIONALE

Début des séances de travail entre la tutelle et les partenaires sociaux

Les séances de travail bilatérales regroupant le ministère de l'Education nationale avec l'ensemble des organisations syndicales agréées ont débuté lundi à Alger. Ces séances qui s'inscrivent dans le cadre d'une série de rencontres consultatives périodiques regroupant le ministère avec les partenaires sociaux (23 syndicats) seront consacrées essentiellement à l'examen des dispositions et des mécanismes de révision du statut particulier et à d'autres questions à caractère socio-professionnel des différents corps relevant du secteur. Selon le calendrier du ministère, le premier jour sera consacré à la réception de représentants du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (CNAPESTE), de la Fédération nationale des travailleurs de l'Education (FNTE) et du Syndicat national des travailleurs de l'Education (SNTE). Ces rencontres bilatérales interviennent suite aux protestations et aux grèves observées par les enseignants des trois paliers d'enseignement et les différents corps relevant du secteur (agents d'administration, inspecteurs et corps communs) ainsi que des travailleurs professionnels avec des taux mitigés, pour soulever des revendications pédagogiques et socio-professionnelles, notamment la réforme du système éducatif, la révision des programmes et l'accélération de la révision du statut particulier des travailleurs du secteur. L'annulation de la gestion commune des écoles primaires et leur rattachement au ministère de l'Education, l'amélioration du pouvoir d'achat et la restauration du droit à la retraite proportionnelle sans condition d'âge figurent également parmi les revendications des syndicats.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Rencontre entre l'ANIE et les représentants des listes indépendantes

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi s'est réuni dimanche à Alger avec les représentants des listes indépendantes en lice pour les législatives du 12 juin prochain, en vue de débattre des préoccupations liées notamment aux modalités de financement et à la gestion de la campagne électorale qui débutera jeudi prochain.

À été abordée, entre autres, la question du numéro d'identification attribué par l'ANIE aux listes des partis et aux candidats indépendants, et susceptible d'ailleurs d'induire en erreur les électeurs, comme c'est le cas dans la wilaya d'Adrar où a été attribué le numéro 01 à un parti et le 01-01 à une liste indépendante. Les participants ont également évo-

qué les modalités d'exécution de la politique incitative de l'Etat au profit des jeunes indépendants. Lors de cette rencontre, M. Charfi a salué le sens de responsabilité dont ont fait preuve les représentants qui ont plaidé pour la signature de la Charte d'éthique des pratiques électorales initiée à l'occasion de la Présidentielle de 2019. Concernant le numéro d'identification des listes électorales, M. Charfi a souligné que les listes qui ne sont pas encore tranchées en raison du rejet de candidature de certains candidats pour différentes raisons "ont obtenu des numéros d'identification temporaires, en attendant le sort des recours et le remplacement des candidats exclus". Par ailleurs, le président de l'ANIE a réaffirmé

le recours à l'ordre alphabétique des candidats visait à éliminer l'argent sale et mettre fin au phénomène d'achat de la place de tête de liste, soulignant l'engagement de l'Autorité à reconsidérer cette question à l'avenir, en trouvant une formule qui concilie l'effort visant à barrer la route à l'argent et la structure sociale de l'Algérie. En réponse à une question sur la date de la campagne électorale, modifiée du 17 au 20 mai, M. Charfi a affirmé qu'il ne s'agissait "ni de report ni de retard" et que le calendrier, initialement fixé, était provisoire, ajoutant que la date du début de la campagne a été arrêtée 23 jours précédant le scrutin, conformément à la loi organique relative au régime électoral.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES «Vers une loi "spécifique et exhaustive" avant fin 2021 »

L'Algérie sera dotée, d'ici fin 2021, d'une loi "spécifique et exhaustive" destinée à lutter contre la traite des personnes et à protéger les victimes, a annoncé, lundi à Alger, le président du Comité national de Prévention et de Lutte contre la traite des personnes, Lamine El-Hadj, se félicitant que ce type de criminalité n'ait pas atteint le stade de "fléau".

"Nous travaillons actuellement pour l'adoption d'une loi spécifique et exhaustive, qui sera prête d'ici la fin de l'année, et qui englobera tous les aspects liés à la traite des personnes. C'est un engagement de l'Etat algérien", a déclaré à l'APS, le président du Comité ad hoc, en marge de "l'Atelier national sur la Poursuite et le Jugement des cas de traite des personnes". Une rencontre de trois jours, est co-organisée par ledit Comité et l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), portant sur "les échanges sur les défis, les bonnes pratiques nationales et simulation de la phase de procès". Destinée à une quarantaine de magistrats algériens, elle est animée, entre autres, par des experts et spécialistes nationaux, maghrébins, d'Italie, de Belgique, du Mali, des Etats-Unis. Précisant que "pour l'heure, il n'y a que le Code pénal qui couvre ce type de crimes, dont certaines victimes sont assistées par le Croissant rouge algérien", M. El-Hadj a indiqué que la nouvelle loi "qui sera soumise au nouveau Parlement, réglera tous les aspects liés à cette question, y compris celle de la protection des victimes ainsi que les institutions qui en auront la charge".

Abordant l'intérêt de cette formation autour de "questions très sensibles", il a mis l'accent sur l'importance d'une "définition juridique bien assimilée pour une qualification adéquate de ces crimes", notant que l'objectif consiste à "faire le distinguo entre la traite des personnes et d'autres crimes comme l'immigration clan-



destine, même si des liens existent entre les deux". Et de faire savoir que l'atelier d'aujourd'hui fait suite à d'autres organisés auparavant à l'échelle nationale en présence d'officiers de la Police judiciaire, l'enjeu étant "la coordination entre les institutions de la Justice et de la Police pour lutter efficacement contre ce phénomène qui, au vu du nombre réduit de cas en Algérie, n'est heureusement pas considéré comme un fléau". Intervenant en ligne lors de la séance inaugurale, la Directrice régionale d u Bureau de l'ONUDC pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Christina Albertin, a mis en avant "la coopération" existante entre l'Agence onusienne et l'Algérie en matière de lutte contre la traite des personnes, mais également du terrorisme, du blanchiment d'argent, du Sida, etc.

Qualifiant la prévention de "pilier" des actions menées dans ce sens, elle a souligné "la nécessité d'une coopération

internationale" dans ces domaines, rappelant la célébration, en 2020 à Palerme (Italie), du 20ème anniversaire de la Convention onusienne de lutte contre le crime organisé, laquelle est "avec 190 Etats membres, la plus ratifiée de toutes". Elle également fait part de la tenue, ce jour à Vienne, de la 30ème session de "la Commission pour la Prévention du crime et la Justice pénale" avec comme objectif d'arriver à "une riposte internationale" contre le crime organisé, et ce, tel que préconisé par les Objectifs 7 et 8 du Développement durable (ODD) de l'ONU.

Plus de 50.000 victimes dans le monde

Mme Albertin a relevé, par la même occasion, le défi commun de "mettre fin aux violences et tortures subies par les enfants", déplorant que le dernier rapport onusien en matière de traite de personnes ait recensé plus de 50.000 vic-

times dans le monde. "Il s'agit des données officiellement communiquées par les Etats, ce qui suppose que le phénomène est beaucoup plus important sur le terrain", a-t-elle estimé. Considérant que "beaucoup reste à faire à ce sujet", elle a plaidé pour que "les systèmes judiciaires de par le monde identifient ces crimes de manière objective et de sorte à respecter les droits de l'homme et à lutter contre les injustices". De son côté, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese, s'est félicité du partage d'expériences entre son pays et l'Algérie dans le domaine de lutte contre ce type de crimes, mettant en avant celle du Tribunal de Palerme et rappelant l'apport du juge italien assassiné, Giovanni Falcone, dans ce sens, avant de noter "les défis communs" à relever s'agissant, outre de la traite des personnes mais également de la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine.

RISQUES INDUSTRIELS

L'étude des risques, meilleur moyen de prévenir les incidents sur les sites industriels (rencontre)

L'étude des risques reste le meilleur moyen de prévenir d'éventuels incidents sur les sites industriels, ont souligné dimanche à Hassi-Messaoud (Ouargla) les participants aux journées d'études et de formation sur "les procédures d'approbation de l'étude des risques".

Lors de cette rencontre, initiée par la Direction générale de la Protection civile (DGPC) à la base "Irrara" de Sonatrach, les participants ont indiqué que l'étude des risques doit précéder la concrétisation de projets d'investissements dans le domaine industriel, en ce sens qu'elle permet de mettre en place les dispositions techniques visant à réduire les risques d'accidents et à atténuer leur impact lorsque ceux-ci surviennent.

L'opération s'inscrit aussi dans le cadre de la politique de l'Etat visant à faciliter aux investisseurs l'approbation préalable de la création d'entreprises classées, ainsi qu'à permettre la délivrance du permis d'exploitation d'entreprise classée, ou à donner lieu à son gel ou retrait, a-t-on fait savoir.

La sous-directrice des risques majeurs à la DGPC, Kheira Brada i, a indiqué, à ce propos, que les membres de la commission de wilaya chargée de l'approbation de l'étude des risques dans les installations industrielles, élaborée par des bureaux

d'études et d'expertise ou des bureaux d'investissement spécialisés, "doivent, en application du décret présidentiel 06-198 relatif à l'approbation des études de risques, être bien au fait des procédures technologiques et organisationnelles afférentes à la question et aux modes d'élaboration des plans d'intervention et de protection des sites industriels".

Ces journées d'études et de formation "sont une occasion de distribuer aux participants une copie d'un guide renfermant toutes les informations et explications liées aux procédures d'approbation de l'étude des risques, en plus d'examiner un cas de site industriel exposé à des risques et les attitudes à adopter en pareille situation", a-t-elle ajouté.

Le responsable du bureau des risques technologiques à la DGPC, le commandant Nadir Belakroum, a soutenu, de son côté, que les institutions industrielles sont exposées à divers risques, tels que les incendies, les explosions, les produits pétroliers et les intoxications, "d'où la nécessité d'examiner l'ensemble des dispositions sécuritaires et préventives à mettre en place pour réduire les risques éventuels".

La visite de terrain prévue au programme des participants à cette rencontre au niveau d'un site industriel du groupe Sonatrach à Hassi-Messaoud, devra per-

mettre de prendre connaissance des équipements existants et des dispositifs sécuritaires et préventifs en place pour faire face à d'éventuels risques, a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur régional adjoint de la division production de Sonatrach à Hassi-Messaoud, Benahmed Benaoum, a estimé que ces journées d'études et de formation sur les procédures d'approbation des études de risques "sont une opportunité de sensibiliser aux différents risques auxquels peuvent être confrontés les entreprises industrielles".

Ceci, en plus de permettre un échange d'expériences et d'expertises, notamment entre la Protection civile et Sonatrach, et de vulgariser les méthodes de prise de décisions et d'amélioration des prestations, en termes de préservation de l'Environnement et de protection des installations industrielles et des travailleurs, surtout ceux établis au niveau de grandes zones industrielles telles que Hassi-Messaoud, a poursuivi M. Benaoum.

Plusieurs cadres de Sonatrach, ainsi que des représentants des secteurs de l'Environnement et de l'Energie de la wilaya d'Ouargla, prennent part à cette rencontre aux côtés de cadres et officiers de la Protection civile des wilayas d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Ghardaïa, Laghouat, Tamansrasset et Illizi.

SERVICES DES EAUX SEAL lance un couloir vert pour simplifier aux PME l'accès aux services de l'eau et de l'assainissement

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) a annoncé lundi dans un communiqué le lancement d'un couloir vert permettant de simplifier aux Petites et moyennes entreprises (PME) l'accès aux services de l'eau et de l'assainissement.

"Dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures d'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement (Doing Business) en Algérie, SEAL facilite et simplifie l'accès à ses services (eau et assainissement) à ses clients grands comptes et PME, par la mise en place du Couloir vert", a indiqué la société. Ainsi, les clients grands comptes et PME peuvent formuler leur demande de branchement au niveau d'un guichet unique à travers l'agence Grands clients, sise à 97 parc Ben Omar à Kouba (Alger).

Les demandeurs de branchements destinés aux activités commerciales doivent constituer un dossier contenant notamment une copie titre d'occupation (contrat de location) et une copie du registre de commerce. Pour les branchements destinés aux administrations, le dossier contient un bon de commande, des copies du statut de l'entreprise et du registre de commerce. S'agissant des branchements de chantier (branchements provisoires), le demandeur doit fournir une copie légalisée de l'ordre de service "ODS", cautionnement selon diamètre (dépôt de garantie) et enfin le permis de construction, précise la SEAL.

TRANSPORT FERROVIAIRE L'agression sur les trains "inadmissible", poursuites judiciaires contre les auteurs (SNTF)

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a regretté des comportements "inadmissibles" de la part de jeunes adolescents qui ont entravé samedi la circulation des trains à Alger, assurant que ses services ont déjà entamé les procédures de poursuites judiciaires envers ces individus, a indiqué dimanche un communiqué de la Société.

"La Société nationale des transports ferroviaires a enregistré avec regret, durant la journée du samedi 15 mai 2021, au niveau de la halte du caroubier (Alger), des comportements inadmissibles de la part de jeunes adolescents qui ont entravé la circulation des trains vers les gares d'El Afroun et de Zeralda, en actionnant abusivement les signaux d'alarme, ce qui a empêché le redémarrage du train et a engendré des perturbations dans la circulation des autres trains durant toute l'après-midi du samedi", a expliqué la Société. En plus, ajoute la même source, "ces jeunes se sont pris aux trains par un caillasse causant le bris de plusieurs vitres et des dommages importants au train".

A cet effet, la SNTF a interpellé "les parents de ces jeunes à prendre leurs responsabilités envers leurs enfants", souligne le communiqué, ajoutant que les services concernés de la société "ont déjà entamé les procédures de poursuites judiciaires envers ces individus, sur la base des enregistrements vidéos des caméras installés dans les trains".

La SNTF a appelé, par ailleurs, "au civisme de nos concitoyens et son aimable clientèle pour préserver les trains et les installations ferroviaires qui sont la propriété de tous les Algériens".

ILLIZI

Lancement de la campagne de moisson de blé tendre

La campagne de moisson de blé tendre, une culture développée à titre expérimental pour la deuxième saison consécutive, a été lancée dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris lundi de responsables locaux.

L'opération a été lancée dimanche dans une exploitation privée au niveau du périmètre agricole de Tebtab, dans la commune de Bordj Omar Idriss (Nord de la wilaya), sur une superficie de 27 hectares irrigués sous-pivot, a précisé à l'APS le secrétaire général de la commune, Fateh Moumène.

Prévoyant un rendement entre 40 et 45 quintaux à l'hectare, le même responsable a fait état de la mobilisation des moyens nécessaires pour le bon déroulement de la campagne de moisson de ce genre cultural, qui en



est à sa deuxième saison d'expérimentation dans la wilaya d'Illizi, sous la supervision de l'Office interprofessionnel des céréales qui se charge de la collecte et de l'orientation

de la production.

Dans le but de développer la filière des céréales, les services agricoles s'emploient à étendre les superficies qui lui sont consacrées dans la

région, créer de nouveaux périmètres et prévoir des assiettes foncières pour les jeunes, dans le cadre de la mise en valeur agricole, tout en assurant une orientation et un accompagnement technique des services spécialisés, a souligné M. Moumène.

La commune de Bordj Omar Idriss a connu le lancement de plusieurs expériences agricoles ayant donné des indices "encourageants", notamment dans la culture d'arachides et certaines cultures stratégiques, la prédisposant à se constituer en pôle agricole.

NÂAMA

Un projet wakf de plantation de 7.000 palmiers-dattiers à Moghrar

Un projet wakf relatif à la plantation de 7.000 palmiers-dattiers dans la daïra de Moghrar vient d'être lancé par un bienfaiteur de la wilaya de Nâama dans le but d'une prise en charge sociale des personnes vulnérables et nécessiteuses, a-t-on appris dimanche du promoteur de l'initiative.

Placé sous le slogan "Plantons pour que tous mangent", cette initiative entre dans le cadre d'un projet "wakf ennakhil" qui répond à une vision sociale. Les revenus de ce projet (production de dattes) iront aux nécessiteux, a expliqué

la même source. Le choix a été porté sur une parcelle de terre appartenant à ce bienfaiteur, située au niveau de la zone agricole "El Ghoubia" relevant de la commune de Moghrar, pour la concrétisation du projet wakf, a-t-il indiqué, faisant savoir qu'il a été décidé la plantation de 400 palmiers au mois de mai courant dans une première étape. Les travaux se poursuivront jusqu'à la plantation de l'ensemble du nombre de palmiers programmés, a-t-il ajouté.

Le promoteur de l'initiative a insisté sur la prise en charge de

l'ensemble des étapes de ce projet avec tout ce qui va avec pour sa concrétisation sur le terrain, signalant l'achèvement du forage d'un puits profond pour l'irrigation de ce périmètre dattier et la réalisation d'une conduite d'eau vers deux grands bassins, de même que le défrichage de la terre, le piquetage de jeunes plants productifs et leur mise en terre, ainsi que la fixation du matériel d'irrigation pour la réussite de cette opération devant donner un bon rendement en perspective de ce périmètre de palmiers-dattiers.

CONSTANTINE

Campagne de sensibilisation pour faire connaître les services électroniques de la caisse de retraites

Une campagne de sensibilisation visant à faire connaître les services électroniques de la Caisse nationale des retraites (CNR) en faveur des retraités a été lancée à l'initiative de l'agence de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès de l'antenne locale de la Caisse. La campagne de sensibilisation vise à identifier les nouveaux services électroniques introduits, dans le but d'éviter le déplacement des retraités au siège de

l'agence, d'autant qu'il s'agit de personnes âgées, a précisé à l'APS le chargé de la communication et de l'information au sein de la CNR de Constantine, Imad Eddine Bouzenzana. Ces services électroniques permettront aux retraités de régler et de mettre à jour leurs dossiers sans se déplacer au siège de l'agence, selon la même source, détaillant que la demande du dossier de retraite à distance, connaître les résultats du traitement du

dossier en recevant un SMS ainsi que le numéro vert 3011 réservé à l'information et l'orientation figurent parmi les nouveaux services électroniques de la Caisse. La campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au 4 juin prochain, portera également sur l'organisation de portes ouvertes au siège local de la Caisse et à travers ses antennes, la distribution des brochures ainsi que l'explication des différents services offerts par

cette agence, a ajouté la même source. Elle ciblera une frange des retraités de différentes communes de la wilaya et des régions isolées, afin de profiter des nouveaux services, a souligné la même source. Il est signalé que la CNR de Constantine recense actuellement plus de 122.000 retraités ainsi que plus de 2.300 dossiers de retraite ont été déposés depuis le début de l'année 2021, selon les dernières statistiques des services locaux.

ADRAR

Opérations de développement en cours dans la daïra de Reggane

Divers projets de développement retenus au titre de différents programmes de développement sont en cours d'exécution dans la daïra de Reggane (150 km Sud d'Adrar) dans le but d'améliorer les conditions de vie du citoyen, a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité.

Visant la prise en charge des préoccupations des citoyens, ces opérations, tous secteurs confondus, consistent en la réalisation, pour une enveloppe de plus de deux (2) milliards DA puisée des plans communaux et sectoriels de développement (PCD-PSD), de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), des programmes de développement des régions du Sud et du budget de wilaya, d'une série d'installations et de structures au profit des communes de Sali et Reggane, a précisé le chef de la daïra Nasreddine Abdelhakim Dissi. Onze (11) projets énergétiques ont été accordés à la commune de Reggane et portent sur le raccordement de 1.120 foyers au réseau d'électricité et sept (7) autres projets pour l'alimentation en gaz naturel ciblant 3.144 habitations, en sus de l'électrification de 11 périmètres agricoles, a-t-il fait savoir. La commune de Sali s'est vu accorder 18 projets d'extension du réseau d'électrification au profit de 833 foyers, en plus de cinq (5) autres opérations d'alimentation de 1.970 foyers au gaz naturel et le raccordement de 11 périmètres agricoles au réseau d'électricité, a déclaré le chef de daïra.

D'autres enveloppes ont été affectées aux deux communes de la daïra pour la réalisation d'opérations "urgentes" consistant en l'acquisition d'une ambulance tout terrain pour la polyclinique en vue de faciliter l'évacuation des malades, et l'extension du réseau d'assainissement du vieux Ksar de Zaouiet Lehchef. M. Dissi a révélé aussi que d'autres projets ont été inscrits en faveur de la commune de Reggane et portant transfert de son exutoire par souci de préserver l'environnement et de lutter contre les maladies à transmission hydrique, notamment en saison estivale, en plus de l'électrification d'un château d'eau et la réalisation d'un groupe scolaire.

S'agissant de l'aménagement urbain, cette collectivité s'est vue accorder des projets d'aménagement de la place des martyrs, immortalisant les lourds

sacrifices consentis par la région lors des explosions nucléaires coloniales.

La dynamique de développement a été renforcée, au volet des travaux publics, par un projet de réalisation d'une tranche de la route reliant, sur 250 km à travers le désert de Tanezrouft, Reggane à la wilaya frontalière de Bord Badji Mokhtar.

En vue de prendre en charge les préoccupations de la population locale, une série de suggestions de projets ont aussi été émises par les responsables locaux et sont liées au transfert de l'exutoire de Ksar Berriche dans la commune de Sali et l'inscription de deux projets routiers, l'un concernant la réhabilitation de 10 km de la RN-6, de l'entrée de la ville de Reggane au ksar "Anzeklouf" et l'autre la réalisation d'une rue en milieu urbain.

Aussi dans le but de remédier aux carences relevées en matière de structures et installations de loisirs, les services de la daïra ont procédé, avec le concours des partenaires, à l'acquisition d'équipements à installer au niveau de quatre aires de jeux aménagées. Des actions sont menées pour étendre cette initiative aux autres quartiers et cités des villes de Reggane et Sali pour satisfaire la demande dans la région.

Un programme a été arrêté pour exploiter et réhabiliter les espaces verts, en impliquant tous les acteurs bénévoles qui ont, dans ce cadre, initié une campagne d'envergure de nettoyage et de collecte des déchets et débris. Ces actions ont été consolidées par l'organisation d'une action de boisement ayant donné lieu à la mise en terre de plus de 1.700 arbustes d'alignement de routes, ainsi qu'au niveau des établissements pédagogiques et des institutions publiques. Cette action a valu à la commune de Reggane d'être retenue par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour bénéficier de l'expérience "la commune verte" menée en partenariat avec un bureau allemand. Au volet de l'emploi, il a été suggéré, au titre des programmes de développement des activités agricoles et de services, la création de sept (7) périmètres agricoles d'une surface globale de 1.000 ha sur le territoire de la commune de Reggane, de trois (3) autres de 122 ha dans la commune de Sali, selon la même source.

ANNABA

Aménagement du port de pêche de Séraïdi

Des travaux d'aménagement et de réalisation de locaux et kiosques en vue de développer les services de villégiature assurés aux touristes durant la prochaine période estivale sont actuellement menés au port de pêche de Séraïdi dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris dimanche auprès des services de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de wilaya.

Inscrits dans le cadre du programme de promotion et de réhabilitation des espaces des ports de pêche, ces travaux portent sur la rénovation de la clôture extérieure délimitant les biens por-

tuaires et l'exploitation d'une partie des quais afin de créer des activités commerciales répondant aux besoins des estivants et touristes, a-t-on indiqué. Les travaux projetés, d'autre part, sur les quais du port de pêche de Chetaïbi, ouvriront partiellement aux citoyens, porteront sur le développement d'activités de loisirs par l'aménagement d'aires de jeu pour enfants et d'attraction pour les familles.

Ce port distant de 60 km de la ville d'Annaba est l'un des ports se prêtant pour le développement des activités touristiques au regard de son emplacement au milieu

du tissu urbain de la ville, a-t-on souligné. Cette structure portuaire bénéficiera d'opérations de développement de l'activité commerciale du port par l'extension de l'aire réservée à l'accostage des bateaux de pêche ainsi que celui réservé pour les bateaux de plaisance et par le lancement d'activités commerciales en rapport avec la pisciculture.

Le port de Chetaïbi est capable d'accueillir plus de 400 unités de pêche dont 136 sardiniers, 264 petites embarcations de pêche et 25 bateaux de plaisance dont la majorité de petite taille.



RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Zlecaf : le Président Tebboune pour l'approfondissement de la concertation avec les acteurs économiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a instruit dimanche à Alger le Gouvernement à l'effet d'approfondir la concertation avec les différents acteurs économiques pour préparer l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Lors de la réunion périodique du Conseil des ministres tenue dimanche, le Président Tebboune a appelé le Gouvernement à tirer davantage des expériences similaires passées et à renforcer les capacités organisationnelles des différentes administrations concernées par l'encadrement du libre-échange dans le cadre de cette zone en vue d'assurer un accompagnement efficace aux exportateurs algériens. Il a en outre mis l'accent sur l'impératif de différencier les opérations de troc qui concernent un nombre limité de marchandises, de l'opération d'échange commercial dans le cadre de la Zlecaf.

Ces instructions ont été données après la présentation d'un exposé conjoint des ministres des Affaires étrangères et du Commerce sur le processus d'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).



Commerce : le Président Tebboune insiste sur l'interdiction des situations de monopole et la protection des agriculteurs contre les fluctuations des prix des produits agricoles

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, sur l'interdiction des situations de monopole, la protection des agriculteurs contre les fluctuations des prix des produits agricoles et la gestion efficiente et rationnelle des espaces d'entreposage, surtout ceux destinés aux produits de base de large consommation. Après l'exposé du ministre du Commerce sur le stock commercial

stratégique qui sera adoptée comme nouveau mécanisme de régulation et d'encadrement de l'approvisionnement du marché national en produits essentiels de large consommation, le président de la République a insisté sur "l'application effective de la loi relative à la concurrence, notamment l'interdiction des situations de monopole et la lutte contre les pratiques visant leur exploitation pour la perturbation de l'approvisionnement du marché national", précise un communiqué du

Conseil des ministres. Le Président Tebboune a également mis l'accent sur "la poursuite des efforts d'accompagnement des agriculteurs en vue de leur protection contre les fluctuations des prix des produits agricoles" et "la gestion efficiente et rationnelle des espaces d'entreposage, surtout ceux destinés aux produits essentiels de large consommation, afin de les mettre à profit pour assurer l'approvisionnement constant du marché national".

Energies renouvelables : le Président Tebboune ordonne le lancement du projet de réalisation de 1.000 mégawatts d'énergie solaire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, la mise en œuvre immédiate des différents axes du plan d'action relatif au développement de la production d'hydrogène vert et au lancement du

projet de réalisation de 1.000 mégawatts d'énergie solaire durant l'année en cours. "Au terme de l'exposé présenté par le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, intitulé «Transition énergétique...vers un développement humain durable», le président de la

République a ordonné la mise en œuvre immédiate des différents axes du plan d'action proposé, notamment en ce qui a trait au développement de la production d'hydrogène vert et au lancement du projet de réalisation de 1.000 mégawatts d'énergie solaire durant l'année en cours", précise le

communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République, ajoute la même source, a souligné "l'importance d'associer les acteurs de la société civile afin de garantir la mobilisation sociale nécessaire à la réussite de cet ambitieux projet de transition énergétique".

Mines : le Président Tebboune ordonne l'entame de l'exploitation effective de la mine de fer de Gar Djebilet

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, l'entame de l'exploitation effective de la mine de fer de Gar Djebilet, dans les plus brefs délais, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Le président Tebboune a donné ces directives au terme de l'exposé du ministre de l'Énergie et des mines sur l'état et les perspectives de nombre de projets structurants du secteur des mines, ajoute le document. Dans ce sillage, le président de la

République a ordonné "d'entamer de l'exploitation effective de la mine de fer de Gar Djebilet, dans les plus brefs délais et de poursuivre la mise en œuvre de tous les projets y afférents pour parachever le plan d'investissement adopté, jusqu'à atteindre les objectifs tracés en matière d'approvisionnement du marché national en acier et d'exportation de ses dérivés pour la prochaine étape". Le Président Tebboune a également ordonné de parachever tous les préparatifs du lancement du projet de phosphate intégré pour développer les ressources phosphatées

naturelles au niveau de la mine de "Bled El Hedba", et du projet de développement et d'exploitation du gisement de zinc et de plomb de Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa. Par ailleurs le président de la République a donné des directives à l'effet d'interdire l'importation de marbre et de céramique dans leur forme finale et de revoir le système juridique de l'Agence nationale des activités minières, en vue de définir un mécanisme plus efficace et plus performant à même de maîtriser et réguler l'exploitation des richesses minières que recèle notre pays.

Transport maritime de marchandises : le Président Tebboune ordonne le renforcement des capacités nationales

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dimanche lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le renforcement des capacités des deux compagnies nationales de transport maritime pour répondre aux commandes des opérateurs économiques. Au terme de l'exposé

du ministre des Travaux publics et des Transports, sur le plan d'urgence relatif au développement de la flotte nationale de transport maritime des marchandises, le président de la République a ordonné "le renforcement des capacités des deux compagnies nationales de transport maritime pour répondre aux

commandes des opérateurs économiques", précise un communiqué du Conseil des ministres. Le Président Tebboune a insisté sur "la recherche de mécanismes efficaces pour lutter contre l'exacerbation du phénomène de location de containers et les énormes frais liés aux pénalités de retard découlant de leur non res-

titution dans de courts délais", estimant qu'"il s'agit d'un des graves phénomènes qui grèvent les réserves de change du pays". Le président de la République a également ordonné l'interdiction de l'importation de transformateurs et de groupes électrogènes produits localement.

PÉTROLE

Le Brent à 68,88 dollars à Londres

Les prix du pétrole avançaient timidement lundi, la hausse restant limitée par la situation sanitaire en Inde qui fait craindre pour la demande du pays en or noir.

Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 68,88 dollars à Londres, en hausse de 0,25% par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril de WTI pour le mois de juin gagnait 0,32%, à 65,58 dollars.

Les analystes expliquent cette légère baisse par la demande indienne qui reste faible alors que le coronavirus fait des ravages et qu'une tempête frappe la côte Ouest du sous-continent. Le pays a recensé lundi 4.100 décès et près de 280.000 nouveaux cas de Covid au cours des dernières 24 heures, portant à près de 25 millions le total des contaminations depuis le début de la pandémie.

Et les efforts déployés pour lutter contre cette deuxième vague de la pandémie sont fragilisés par



l'approche du cyclone Tauktae.

A un pic en 2019, avant un reflux en 2020 sous l'effet de la pandémie, l'Inde consommait plus de 5 millions de barils par jour, ce qui la plaçait au troisième rang derrière les Etats-Unis et la Chine, d'après les chiffres

du groupe pétrolier britannique BP.

Ailleurs en Asie, les autorités de Singapour ont imposé de nouvelles restrictions, dont la fermeture des écoles, face à une augmentation des cas.

Et à Taiwan, relativement épargné jusqu'à pré-

sent par la pandémie, les écoles seront fermées à Taïpei à partir de mardi, des signaux peu favorables à une reprise de la demande de brut dans cette partie du monde.

Cependant, l'optimisme économique croissant aux Etats-Unis maintient les prix à un niveau élevé.

Les investisseurs tablent notamment sur la saison des grands déplacements automobiles aux Etats-Unis à partir du week-end férié du Memorial Day, le 31 mai.

Par ailleurs l'opérateur de l'oléoduc américain Colonial Pipeline, paralysé par une cyberattaque le week-end dernier, a annoncé samedi un retour à la normale de ses opérations.

Cette perturbation avait soutenu les prix en début de semaine dernière, un effet qui s'était dissipé en fin de semaine.

TUNISIE

Les producteurs de tomates demandent une aide étatique pour surmonter la crise du Mildiou



De grands périmètres consacrés à la culture des tomates situés dans les délégations d'Elmida Menzel Temime et Korba (gouvernorat de Nabeul) ont été endommagés à cause de la propagation de la maladie des champignons, connu sous le nom " Mildiou ", ce qui a entraîné la destruction des champs et la dégradation de la qualité, des produits a indiqué l'agence TAP.

Plusieurs cultivateurs des tomates ont demandé de l'aide pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent et compenser les grandes pertes matérielles dont ils sont criblés, laquelle situation risque de ne pas tenir leur engagement envers les fournisseurs et les établissements financiers, appelant le ministère de l'Agriculture à intervenir en urgence pour évaluer les pertes dues à cette maladie.

Zied Fekih, originaire de la région " Teflone " de la délégation Elmida, cité par l'agence TAP, a parlé de la souffrance de l'agriculture qui vit une rude crise financière, compte tenue du coût élevé de la production et de l'accumulation des dettes depuis le début de la saison agricole, surtout que le coût d'un seul hectare de tomate frôle les 7 mille dinars, expliquant que ce champignon apparaît sous forme de tache jaune sur les feuilles de la plante.

Il entraîne, en conséquence des dommages au niveau de la branche, des feuilles et de la production et peut détruire complètement le plant de tomate, appelant ainsi à intensifier le contrôle des pesticides vendues sur le marché, vu leur cherté et le manque d'efficacité.

De son côté, le président de la Fédération régionale des producteurs des tomates, à Nabeul, Mohamed Ben Hassen, a souligné que les grandes pertes qu'ont subi les agriculteurs de la région, nécessite une intervention de l'Etat à travers l'évaluation des sinistres et la compensation de ces pertes dues à cette maladie, signalant que les producteurs des tomates vivent une crise financière aigue, suite à l'augmentation du coût de la production et à l'accumulation des dettes.

Ben Hassen a appelé les autorités régionales et centrales à renforcer les services de la vulgarisation agricole qui manquent des moyens de transport et des ressources humaines nécessaires, insistant sur la portée de la filière de la vulgarisation agricole dans l'orientation des agriculteurs, l'amélioration de la production et la garantie de la bonne qualité des produits.

D'après lui, l'absence du contrôle des pesticides est l'une des causes principales des souffrances de l'Agriculture et son endossement de grandes pertes d'une saison à l'autre et du coup il devient incapable de rembourser ses dettes, étant donné que la récolte est encore dans sa première phase.

Le responsable a souligné, dans ce sens, la nécessité de réactiver le fonds des catastrophes naturelles, évoquant la possibilité de déduire 5 millimes pour un seul kilogramme de tomates comme un TVA sur la production et de l'exploiter dans la compensation des agriculteurs dans chaque saison.

Il a appelé la commission nationale de suivi de la saison de la récolte des tomates, composée des représentants des ministères des Finances, de l'Agriculture et de l'Industrie, à se déplacer sur les lieux pour diagnostiquer la situation de la filière, évaluer les sinistres occasionnés dans les périmètres de la région et trouver des solutions susceptibles de sauver les agriculteurs.

APS

PALESTINE - COMMERCE

Un tribunal de l'EU se prononce contre le commerce avec les colonies israéliennes en Palestine

Le Tribunal de l'Union européenne (UE) s'est prononcé récemment en faveur d'un groupe de citoyens européens ayant demandé l'interdiction de l'importation de marchandises en provenance des colonies israéliennes situées dans les territoires palestiniens occupés, invalidant de ce fait, le rejet par la Commission européenne d'une pétition soumise en 2019.

Dans un communiqué, le Tribunal a expliqué que la Commission européenne n'avait pas suffisamment motivé son refus d'enregistrer cette initiative citoyenne européenne (ICE) en faveur des territoires occupés. Les ICE sont des propositions de législation que la Commission européenne est tenue d'examiner lorsqu'elles sont soutenues par les signatures d'un million de citoyens

de l'UE. La Commission européenne avait expliqué son refus d'enregistrer l'ICE par le fait que cette initiative soit susceptible de perturber " les relations économiques et financières avec un pays tiers ".

Tom Moerenhout, un universitaire opposé au commerce avec les colonies israéliennes en territoire occupé et six autres personnes ont pour ainsi dire la Commission européenne en justice à cause de sa décision. " Sans mentionner directement les activités de colonisation (de l'entité sioniste), l'initiative défend les principes applicables à tout territoire du monde sous occupation militaire ", a écrit Moerenhout dans la publication en ligne Electronic Intifada en 2019.

" Ces principes s'appliqueraient, par exemple, au Sahara occidental, qui est occupé par le Maroc. Nous



cherchions simplement à ce que l'UE fasse respecter le droit international." Le Tribunal de l'UE est la deuxième plus haute juridiction de l'union et dont les décisions peuvent faire l'objet d'un appel, auprès de la Cour de justice de l'Union européenne.

CHINE

L'économie chinoise servira de guide aux données mondiales (Bloomberg)

En tant que premier pays majeur à avoir levé le confinement instauré pour contrer la pandémie de COVID-19, la Chine affiche des indicateurs économiques qui serviront de guide pour les données mondiales, a rapporté dimanche le média

américain Bloomberg. La dynamique économique robuste de la Chine semble s'être maintenue au deuxième trimestre, tandis que son redressement fondé sur l'industrie a été élargi aux consommateurs, a indiqué le site Internet de Bloomberg.

Les informations ce mois-ci démontrant un essor continu des exportations, la preuve d'un redressement plus étendu, la Chine continue donc d'être une des principales forces motrices de la croissance mondiale cette année, a-t-il ajouté. La Chine a

cimenté son rôle en tant qu'usine du monde, et son rétablissement rapide de la crise épidémique l'an dernier a non seulement stimulé l'économie intérieure, mais a aussi renforcé les bénéfices d'entreprises multinationales, a affirmé Bloomberg.

FINANCE - DETTE

La France prête 1,5 milliard de dollars au Soudan pour solder son arriéré avec le FMI

La France va aider le Soudan à solder son arriéré de dette avec le FMI en lui prêtant 1,5 milliard de dollars, a annoncé lundi le ministre français de l'Economie, Bruno Le Maire.

La France va oeuvrer pour " soulager le Soudan du fardeau de sa dette le plus tôt possible ", a déclaré le ministre, qui s'exprimait dans le cadre du Forum des affaires France-Soudan



organisé par l'organisation patronale française Medef, en présence du Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok.

Le président français Emmanuel Macron confirmera cet engagement financier de la France à l'occasion d'un sommet international sur la relance de l'économie en Afrique, a précisé le ministre.

RELIZANE

Le chef de la daïra de Mendès décédé et quatre personnes blessées dans un accident de la route

Le chef de la daïra de Mendès (wilaya de Relizane), Abed Slimani, a trouvé la mort et quatre autres personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la commune de Mendès (Relizane), a-t-on appris dimanche auprès de la protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit samedi soir au niveau de la route nationale (RN 23) au lieu-dit Douar Gouali suite à une collision entre trois véhicules, a indiqué le chargé de communication de la protection civile le lieutenant Abbès Khamallah. Le chef de la daïra de Mendès (57 ans), atteint à la tête, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Relizane, alors que quatre blessés graves, âgés entre 7 mois et 44 ans, ont été secourus par les agents de la protection civile et transférés à la polyclinique de Mendès, a précisé la même source. Les services compétents territorialement ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident. Le corps du défunt Abed Slimani sera inhumé ce dimanche après la prière d'El Asr au cimetière de la commune de Oued Lily (wilaya de Tiaret), sa ville natale.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'une bande de trafic de drogue et de falsification de billets de banque

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Mostaganem a réussi à démanteler une bande de trafic de drogue et de comprimés de psychotropes dans un quartier de la ville de Mostaganem, a-t-on indiqué. Après la surveillance du suspect, la perquisition du domicile du mise en cause sur autorisation du procureur de la République territorialement compétent a permis aux policiers de découvrir 450 comprimés de psychotropes et une plaquette de drogue de 45 grammes, ainsi qu'une arme blanche, a précisé la même source.

L'opération a été déclenchée suite à des informations selon lesquelles un des membres de cette bande composée de repris de justice tentait de vendre une quantité de drogue et de comprimés de psychotropes dans un quartier de la ville de Mostaganem, a-t-on indiqué. Après la surveillance du suspect, la perquisition du domicile du mise en cause sur autorisation du procureur de la République territorialement compétent a permis aux policiers de découvrir 450 comprimés de psychotropes et une plaquette de drogue de 45 grammes, ainsi qu'une arme blanche, a précisé la même source.

Une somme de 280.000 dinars a été également saisie lors de cette opération, dont un faux billet de 1.000 DA, a-t-on fait savoir, soulignant que les investigations menées par la BMPJ se sont soldées par l'identification du complice du suspect arrêté, qui se trouve actuellement en état de fuite et fait l'objet de recherches.

Accusés de détention de drogue et de comprimés de psychotropes, ainsi que de falsification de billets de monnaie nationale de valeur légale à l'intérieur du territoire national, une procédure judiciaire a été lancée contre le suspect arrêté, qui sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem.

CRIMINALITÉ

632 mis en cause dans des affaires de drogue et de détention d'armes blanches arrêtés le 1^{er} trimestre 2021

Les services de la Sûreté nationale ont procédé, durant le 1^{er} trimestre 2021, à l'arrestation de 632 individus impliqués dans des affaires de consommation et de trafic de drogue et de détention d'armes blanches, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La même source fait état, dans ce sens, de 2384 interventions durant la période considérée grâce aux caméras de surveillance installées au niveau des wilayas d'Alger, Oran, Blida, Constantine, Sétif, Annaba et Ghardaïa.

Le suivi en temps réel depuis les salles des opérations de Sûreté de wilayas en coordination avec les services opérationnels a permis l'identification et l'arrestation de 632 mis en cause dans des affaires de consommation et de trafic de drogue et de détention d'armes blanches.

Durant la même période, les services de la Sûreté nationale ont enregistré, par ailleurs, 284 interventions pour vol ou tentative de vol, 451 pour altercation sur la voie publique et 781 pour des accidents de la circulation (matériels et corporels). Les interventions ont permis, en outre, de déjouer 38 tentatives de suicide et de secourir 198 individus en danger physique et moral, conclut le communiqué.

BOUIRA

Zbarbar retrouve la sérénité et trace la voie du développement

Sévèrement touchée par le terrorisme durant la décennie noire, la commune montagnaise et enclavée de Zbarbar, située sur les hauteurs de Lakhdaria (Ouest de Bouira), retrouve peu à peu sa sérénité et le chemin vers le développement, grâce à une série de projets lancés pour améliorer les conditions de vie de la population locale.

Après un exode massif enregistré durant les années 1990 à cause du climat d'insécurité et de violence qui régnait dans ses villages, Zbarbar a pu panser ses plaies plus de 20 ans après.

Des attentats à la bombe, massacres de population et autres crimes abominables ont poussé les habitants de plusieurs localités à partir vers d'autres régions plus clémentes.

"Mais aujourd'hui, dieu merci, la majorité des habitants, qui ont quitté Zbarbar à cette époque là, est revenue avec le retour du calme et de la vie, notamment à Zouabria, Ouled Gassem, B'ssibssa, ainsi que G'dawra Hamamid", a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Boutouche Mohamed.

La route du développement a été mise en place depuis une dizaine d'années via le lancement d'une série de projets et d'opérations pour désenclaver cette région montagneuse et la raccorder notamment aux réseaux de l'électricité, du gaz ainsi que d'eau potable.

"Le retour du calme et de la paix dans la région, après de lourds sacrifices consentis par les différents services de sécurité, a permis aux pouvoirs publics de lancer des projets importants dont notamment l'ouverture et le revêtement des routes et la réalisation d'établissements scolaires et de santé au profit des populations", a expliqué M. Boutouche. Malgré les carences enregistrées, les localités enclavées à l'image d'Ouled Gassem, Ouled Boukarm, Zouabria, El-Krana, Laghranta, B'ssibssa et Boukouchen, sont aujourd'hui toutes raccordées au réseau d'alimentation en eau potable (AEP). "Les réseaux sont réalisés ainsi que des réservoirs, et l'eau arrive deux fois par semaine.

Ce problème est pris en charge avec la réalisation de forages pour renforcer l'alimentation" a assuré le président de l'APC.

A Kramna, une école primaire a été réalisée au profit des élèves de cette bourgade qui a beaucoup souffert des affres du terrorisme.

Au chef-lieu communal, la



situation s'est nettement améliorée, notamment, avec l'ouverture d'un centre de santé et d'un bureau de service dentaires.

"Un autre centre de santé a été ouvert aussi à Ouled Gassem ainsi qu'à Zouabria pour prendre en charge les malades de cette zone", a précisé le même responsable.

L'agriculture, un grenier d'emploi pour les jeunes locaux

Classés comme zones d'ombre, les 14 villages que compte la commune de Zbarbar, offrent de précieuses opportunités pour les jeunes locaux désirant investir dans le secteur de l'agriculture.

La région est connue pour sa production avicole et fruitière. Selon le président de l'APC, la municipalité a bénéficié, récemment, d'une superficie de 20 hectares destinée à la plantation d'arbres fruitiers. "La plupart des jeunes sont des agriculteurs. Ceux-ci n'ont pas le choix, mais ils demandent plus de moyens pour réussir", a expliqué Amar, un villageois de Boukouchen.

A l'entrée de ce village, la vie semble très modeste pour les habitants locaux.

Le caractère épars de leurs habitations, décrit à tout visiteur l'ampleur de leurs souffrances et de leur enclavement. Sur un ton joyeux, Amar s'est dit très content de voir venir des délégations de la wilaya et des journalistes pour s'enquérir de la situation des citoyens.

"Ici, nous vivons dans l'isolement total, votre présence et la récente visite du wali Lekhal Ayat Abdeslam à Zbarbar nous a rendu l'es-

poir", a-t-il dit.

"C'est vrai qu'il existe toujours des carences à combler, mais il faut dire que beaucoup de choses ont été faites à Zbarbar avec la réalisation de routes, des écoles, des stades et des aires de jeu, ainsi que des centres de santé", a-t-il dit.

L'absence d'eau pour l'irrigation agricole, notamment depuis la réalisation du barrage Koudiet Acerdoune, ayant entraîné le détournement des cours d'eau et des eaux de sources qui étaient utilisées par les agriculteurs pour irriguer leurs vergers, vers la cuvette de cet ouvrage hydraulique, décourage, toutefois, de plus en plus les paysans, selon le même responsable. "L'eau pour l'irrigation agricole pose un sérieux problème à Zbarbar.

Nous voulons encourager les jeunes chômeurs à investir dans ce secteur prometteur, mais nous devons aussi leur fournir les moyens", a souligné le président de l'APC.

Le développement à Zbarbar s'est aussi traduit par la réalisation de trois stades communaux de football ainsi que quatre aires de jeu au profit des jeunes et des enfants.

"Un centre de sport de proximité (CSP) a aussi été réalisé, mais qui demeure fermé à ce jour, à cause de l'absence d'équipements", a déploré M. Boutouche.

Par ailleurs, l'attribution d'aides à l'habitat rural a beaucoup aidé les familles et les citoyens à revenir à Zbarbar, qui a bénéficié de plus de 300 aides depuis 2013.

Ancien haut-lieu de la Résistance anticoloniale, la commune de Zbarbar, qui compte près de 7000 habi-

tants, a bénéficié entre autres de projets d'extension du réseau d'électrification rurale pour permettre à tous les foyers de se raccorder au réseau électrique.

"Une opération de captage de source a aussi été réalisée pour permettre aux populations locales de s'alimenter davantage en eau potable", a indiqué le maire.

Les autorités locales ont réussi, en outre, à fournir le transport scolaire aux élèves de la commune avec le déploiement quotidien de 10 bus.

L'absence de transport de voyageur, un calvaire pour les habitants

La dotation de la commune de Zbarbar en transport de voyageurs est l'une des premières doléances des citoyens de cette zone montagneuse, distante de 30 kilomètres de la ville de Lakhdaria.

"Nous n'avons pas de transport de voyageurs, c'est un véritable calvaire. Nous nous déplaçons par taxi-clandestin et encore, avec difficulté", s'est plaint Mohamed, un jeune âgé de 27 ans, originaire d'Ouled Gassem. "La sérénité y est revenue, je me demande pourquoi cette absence de transport de voyageurs", a-t-il dit. A ce propos, le président de l'APC, a expliqué qu'il s'agit d'un épineux problème qui devait être résolu du temps du wali Mustapha Limani.

"M. Limani a autorisé l'ouverture de trois lignes de transport via un recours à l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour l'achat de trois bus de transport de voyageurs, mais la procédure n'a pas encore abouti et le problème persiste toujours", a expliqué le Maire de Zbarbar.

Certains transporteurs rencontrés à la station de Lakhdaria ont avoué à l'APS que l'éloignement de Zbarbar (distance de 30 km), ainsi que l'étroitesse de ses routes montantes, est l'une des raisons qui empêchent les gens à opter pour cette desserte.

"La route est très étroite, montante et sinueuse sur une distance de 30 kilomètres, ce n'est pas facile", a estimé Hakim, un transporteur de voyageur.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise de la ligne de voyageurs entre Constantine et Alger

Le transport ferroviaire de voyageurs a repris dimanche pour la desserte reliant Constantine à Alger (aller-retour), a indiqué le directeur régional de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF).

Abdelhamid Achouche. La liaison ferroviaire Constantine-Alger a repris à bord d'un train Coradia, a fait savoir le même responsable, précisant que l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la

SNTF visant l'amélioration de la qualité du transport ferroviaire. La liaison ferroviaire Constantine-Alger à l'arrêt depuis plus de 2 ans pour des raisons organisationnelles (existence d'une desserte Annaba-Alger), a repris dimanche en réponse aux multiples demandes formulées par les citoyens, a souligné le même responsable, rappelant que la SNTF est considérée comme une "entreprise citoyenne". Cette reprise per-

met d'assurer un seul voyage par jour en aller entre Constantine et Alger et le retour pour le lendemain d'Alger vers Constantine, a détaillé la même source, précisant que le départ de Constantine vers Alger est programmé pour dimanche, mardi et jeudi.

Durant le trajet, le train doté de tout les commodités nécessaires marquera des haltes dans les gares de Sétif et de Bordj Bouarréridj notam-

ment, a-t-on indiqué, mettant en avant l'importance de cette desserte dans l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens. Le directeur régional de la SNTF a indiqué que des instructions fermes ont été données à l'effet de prévoir toutes les mesures préventives recommandées dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 et de veiller au strict respect de ces mesures.

APS

ARABIE SAOUDITE Ruée vers Bahreïn après assouplissement des restrictions

Des centaines de voitures se sont entassées lundi sur la route reliant l'Arabie saoudite à Bahreïn, profitant de la levée de l'interdiction «en vigueur depuis plus d'un an» des voyages à l'étranger pour les Saoudiens "immunisés" contre le Covid-19.

Fermé en mars 2020, le pont-digue du roi Fahd, long de 25 km et reliant Bahreïn au royaume saoudien, était saturé en matinée alors que Ryad a rouvert ses frontières terrestres, maritimes et aériennes suscitant une ruée de vacanciers vers Bahreïn, juste après la fête musulmane de l'Aïd el-Fitr.

Pendant des décennies, ce pont-digue reliant Bahreïn à l'Arabie saoudite --la plus grande économie du monde arabe-- a servi d'artère clé, amenant les visiteurs dans les centres commerciaux et les hôtels de l'archipel.

Selon la télévision Al-Arabiya, citant un économiste bahreïni, la levée des restrictions saoudiennes doit apporter à l'économie bahreïne de l'argent frais à hauteur de quelque 2,9 milliards de dol-



lars. Le ministère saoudien de l'Intérieur a indiqué que trois catégories de citoyens "immunisés" étaient autorisés à voyager: ceux qui ont reçu deux doses d'un vaccin contre le coronavirus, ceux qui ont reçu

une dose unique au moins 14 jours avant le voyage et les personnes rétablies d'une infection au Covid-19 cours des six derniers mois.

Les Saoudiens de moins de 18 ans -une tranche d'âge qui

ne reçoit pas encore de vaccins-- sont également autorisés à voyager, à condition qu'ils aient souscrits à une assurance approuvée par la banque centrale.

Cette politique incite les citoyens, empêchés de voyager à l'étranger depuis le début de la pandémie, à se faire vacciner.

Selon le ministère de la Santé du royaume, plus de 11 millions de doses de vaccin contre le coronavirus ont été administrées dans ce pays de plus de 34 millions d'habitants.

L'Arabie saoudite a enregistré plus de 433.000 infections et plus de 7.000 décès dus à Covid-19. Les Saoudiens n'ont toujours pas le droit de voyager directement ou indirectement vers 13 pays, dont la Turquie, le Liban et l'Inde, en raison de la pandémie, a déclaré dimanche le ministère de l'Intérieur.

INDE Au moins six morts à l'approche d'un puissant cyclone

Au moins six personnes ont été tuées par des pluies torrentielles et des vents violents en Inde, où se prépare l'évacuation de dizaines de milliers de personnes à cause de l'arrivée d'un puissant cyclone, ont annoncé dimanche les autorités.

Le cyclone Tauktae, la première tempête tropicale majeure en Inde de la saison, se déplace vers le nord parallèlement à la côte ouest du pays, provoquant fortes pluies, orages et vents violents dans plusieurs Etats indiens, a indiqué le service météo.

Le cyclone devrait toucher terre dans l'Etat du Gujarat (ouest) tôt mardi, avec des vents de 155 à 165 km/h et des rafales jusqu'à 185 km/h, selon la même source.

Des milliers de secouristes ont été mobilisés dans les Etats menacés, et des unités des gardes-côtes, de la marine, de l'armée de terre et de l'aviation ont été placées en alerte, a déclaré le ministre de l'Intérieur Amit Shah dans un communiqué. Quatre

personnes ont péri samedi à cause des pluies diluviennes et des vents violents frappant l'Etat de Karnataka (sud-ouest), d'après l'agence de gestion des situations d'urgence. Plusieurs villages et petites villes ont été inondées et des propriétés endommagées, ont indiqué les autorités.

Deux personnes sont également mortes dans l'Etat touristique de Goa, a indiqué dimanche le chef du gouvernement local Pramod Sawant.

Le courant est coupé, quelque 200 maisons ont été endommagées, les routes sont bloquées et des arbres arrachés, a-t-il indiqué. Deux autres personnes sont mortes et 23 pêcheurs sont portés disparus dans l'Etat voisin de Kerala, ont annoncé les médias locaux. Plus de 150.000 personnes sont prêtes à être évacuées des zones côtières du Gujarat, où la campagne de vaccination contre le Covid-19 sera suspendue lundi et mardi, ont indiqué des responsables, cités

par l'AFP. Le service météo a prévenu que la tempête pourrait faire monter le niveau des eaux de trois mètres sur les côtes du Gujarat.

Les hôpitaux accueillant des malades du coronavirus mettaient en place des systèmes d'alimentation de secours, a précisé un responsable local du développement, Varunkumar Baranwal.

L'approvisionnement en oxygène et en électricité des hôpitaux de l'Etat sera assuré en permanence, et des centaines de malades du Covid seront évacués des hôpitaux de campagne.

L'Inde fait face à une vague épidémique meurtrière qui a poussé son système de santé au point de rupture et manque de lits d'hôpitaux, d'oxygène et de médicaments.

L'immense pays de 1,3 milliard d'habitants a recensé plus de 311.170 nouvelles contaminations dimanche, portant le total officiel de personnes infectées à 2,4 millions.

LIBYE - MIGRATIONS 680 migrants interceptés et renvoyés en Libye (OIM)

Quelque 680 migrants irréguliers ont été interceptés dimanche soir en Méditerranée par les garde-côtes libyens et renvoyés en Libye, a indiqué lundi l'Organisation Internationale des Migrations (OIM).

"Depuis le début de l'année, environ 8.000 migrants ont été interceptés en mer par les

garde-côtes libyens et renvoyés dans le pays", a relevé, dans un tweet, Mme Safa Msehli, chargée de la communication au bureau de l'Organisation internationale pour les migrations en Libye.

Elle a fait savoir qu'aujourd'hui, il existe 4.000 personnes environ dans les centres de détention en Libye, alors que

des milliers d'autres sont portées disparues. L'instabilité économique en Libye due à la crise sanitaire, l'accalmie des combats à Tripoli et une météo clémente peuvent expliquer l'augmentation des tentatives de départs et des renvois en Libye.

La semaine dernière, au moins dix-sept migrants illégaux se sont noyés au large de la

Tunisie après le naufrage de leur embarcation, qui a fait le départ du port libyen de Zouara en direction de l'Europe.

Le week-end a également été intense au large des côtes italiennes et maltaises.

Plus de 1.400 migrants, répartis dans une quinzaine d'embarcations, ont débarqué sur la petite île de Lampedusa.

ETATS-UNIS Un tigre en liberté retrouvé au Texas après une semaine de recherches

Un tigre qui avait déambulé la semaine dernière dans les rues de Houston au Texas, terrifiant les habitants, a été retrouvé samedi en bonne santé, a indiqué la police locale. Le tigre du Bengale, baptisé "India" et âgé de neuf mois, a été récupéré auprès de la femme de son propriétaire, un jeune homme de 26 ans qui avait été vu l'emmenant dans sa voiture.

Le félin en liberté, doté d'un collier, avait été aperçu dimanche dernier errant dans les rues d'un quartier résidentiel de la ville, filmé par certains voisins ébahis de voir un tigre dans leur jardin.

L'animal a été récupéré par l'épouse du propriétaire qui a accepté de rendre l'ani-

mal à la police, a expliqué samedi soir Ron Borza, de la police de Houston, lors d'une conférence de presse. Il n'a pas précisé où avait vécu le félin depuis sa disparition, soulignant que l'épouse "savait constamment où était le tigre". India, qui est en "très bonne santé", devait être transféré dimanche dans un refuge pour animaux près de Dallas, a indiqué le policier.

Il a rappelé qu'il était illégal de posséder un tigre à Houston, contrairement à certains des comtés qui l'entourent. "Vous ne devriez pas avoir un animal comme celui-ci chez vous", a expliqué Ron Borza. "Cet animal n'avait que neuf mois et il pesait déjà 80 kg, à l'âge adulte il peut faire jusqu'à 270 kg,

il a encore ses griffes et peut faire beaucoup de dégâts".

"J'aimerais bien récupérer (ces animaux) et les placer dans un environnement sûr", a ajouté le commandant Borza. "Ils ne sont pas en sécurité dans un appartement ou dans une maison. Ils doivent vivre avec d'autres animaux". Le Texas est connu pour concentrer un nombre important de tigres en captivité. La loi de l'Etat permet d'en posséder, à condition de s'enregistrer et de s'assurer que l'animal soit enfermé.

En 2014, le WWF estimait que près de 5.000 tigres vivaient en captivité aux Etats-Unis, un nombre supérieur à la population mondiale de tigres sauvages.

FRANCE Le Russe Alexander Vinnik jugé en appel pour escroqueries au bitcoin

Relaxé en France pour des cyberattaques au bitcoin mais condamné à cinq ans de prison pour le blanchiment des fonds extorqués, le Russe Alexander Vinnik sera rejugé en appel à Paris à partir de mardi.

En décembre, le tribunal correctionnel avait surpris en relaxant celui que l'accusation décrivait comme un "pirate d'envergure internationale" de 13 des 14 infractions pour lesquelles il était jugé.

Le parquet, qui avait fait appel de la décision du tribunal, avait requis 10 ans de prison à l'encontre de M.

Vinnik, 41 ans. Pendant le procès, le parquet s'était dit convaincu que le prévenu, "pionnier" des cyberattaques, était bien le "chef d'orchestre" du rançongiciel Locky.

Ce logiciel malveillant cryptait les données des systèmes informatiques, les rendant inaccessibles à moins de payer un rançon en cryptomonnaie pour obtenir une clé de déchiffrement.

Entre 2016 et 2018, il a fait près de 200 victimes françaises - environ 5.700 dans le monde - et aurait occasionné un préjudice estimé en 2018 à près de 135 millions d'euros.

M. Vinnik avait en revanche été condamné à cinq ans de prison pour le blanchiment des sommes issues des extorsions via le logiciel Locky et à 100.000 euros d'amende, bien moins que l'amende maximale de 750.000 euros requise par le parquet.

Il avait de son côté fait appel de cette condamnation.

Tout au long du procès, il avait répété qu'il n'avait "rien à voir avec ce virus" et s'était présenté comme "simple opérateur freelance" pour la plateforme BTC-e, haut lieu de blanchiment d'argent, sur laquelle les rançons étaient payées.

"Il est inquiet", mais "attend ce procès en appel pour que la lumière soit faite sur son innocence", a indiqué l'un de ses avocats, Me Frédéric Bélot.

Arrêté sur la base d'un mandat d'arrêt américain, sur une plage pendant des vacances en famille en Grèce en 2017, il avait finalement été extradé vers la France.

Il reste réclamé par les Etats-Unis, qui ont prononcé 21 chefs d'inculpation à son encontre et espèrent le récupérer une fois la procédure française terminée.

M. Vinnik, lui, préférerait être extradé vers la Russie, où il est aussi réclamé pour une escroquerie mineure.

ESPAGNE Plus de 80 migrants arrivent à la nage dans l'enclave de Ceuta

Plus de 80 migrants ont rejoint lundi à la nage l'enclave espagnole de Ceuta depuis le Maroc voisin, a indiqué la Garde civile espagnole.

Les migrants, dont "quelques" mineurs, sont partis dans la nuit depuis des plages situées à quelques kilomètres au sud de Ceuta et ont été arrêtés lorsqu'ils sont entrés sur le territoire espagnol, a déclaré un porte-parole de la Garde civile à Ceuta.

Au moins deux familles ont également rejoint Ceuta depuis le Maroc sur des canots pneumatiques de plage.

Fin avril, une centaine de migrants avaient déjà rejoint à la nage Ceuta depuis le Maroc durant un week-end, par groupes de 20 à 30.

La majorité d'entre eux ont ensuite été expulsés vers le Maroc.

Des migrants tentent régulièrement d'atteindre Ceuta à la nage ou en escaladant les hautes clôtures frontalières qui séparent l'enclave du Maroc.

Ceuta et Melilla constituent les seules frontières terrestres de l'Union européenne avec l'Afrique.

CORONAVIRUS - PRÉVENTION

Nécessité d'observer "scrupuleusement" les règles sanitaires en prévision de la réouverture des frontières du pays (Bekkat-Berkani)

Le président du Conseil national de l'ordre des médecins, Mohamed Bekkat-Berkani, a réitéré, dimanche à Alger, la "nécessité" d'observer de manière "scrupuleuse" des règles sanitaires "strictes", notamment l'obligation d'effectuer des tests PCR et antigéniques et ce, en prévision de la réouverture des frontières du pays.

"Il est nécessaire d'observer de manière scrupuleuse et stricte les règles sanitaires, notamment l'obligation d'effectuer des tests PCR et antigéniques, tel que recommandé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, et ce en prévision de la réouverture des frontières de l'Algérie", a indiqué Dr Bekkat-Berkani qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale.

Il a expliqué qu'il s'agit de "l'obligation d'effectuer des tests PCR 36 heures à l'avance, suivis du test antigénique en plus de l'obligation de confinement en cas de positivité des tests", rappelant que l'Algérie figure parmi "les premiers pays à avoir rapatrié des dizaines de milliers de ses ressortissants à commencer par les étudiants qui étaient bloqués au début de la pandémie à Wuhan (Chine)", premier foyer mondial de la maladie. Dr Bekkat a estimé que l'Algérie connaît actuellement une "stabilisation de sa situation sanitaire", faisant observer, cependant, que "la décision de commencer à rapatrier nos ressortissants mais aussi celle de permettre aux Algériens qui travaillent en dehors du pays de quitter le territoire, appartient aux autorités politiques et ce, en fonction des priorités à définir pour ouvrir de manière progressive nos frontières".

Rappelant que la "période d'alerte sanitaire demeure toujours en vigueur", il a relevé que "les compagnies aériennes et maritimes ont la responsabilité de veiller à la sécurité sanitaire de tous les voyageurs dans les espaces de transit ou dans les aéroports". A cet effet, il a affirmé que les mesures barrières doivent demeurer obligatoires, comme le port du masque, la mise à disposition des passagers du gel hydro-alcoolique ainsi que le respect de la distanciation physique sans oublier l'aération des locaux.

Sur un autre registre, M. Bekkat-Berkani qui est membre de l'Autorité nationale indépendante des élections, a indiqué avoir déjà établi un protocole sanitaire remis au président de l'ANIE en prévision des législatives du 12 juin prochain.

Il a indiqué que ce protocole sanitaire a été déjà appliqué lors du référendum sur la Constitution en novembre 2020, faisant observer toutefois que la "difficulté" pour les législatives concerne le nombre de personnes qui seront présentes dans les bureaux de vote compte tenu du nombre de candidats en lice qui demandent à être observateurs.

AÏN DEFLA - COVID-19

Des professionnels de la santé déplorent le relâchement dans le respect des gestes barrières

Des professionnels de la santé de la wilaya de Aïn Defla ont déploré le relâchement constaté en matière du respect des gestes barrières mis en place pour juguler la pandémie du coronavirus, en dépit de la baisse des contaminations, appelant la population à ne pas baisser de vigilance.

Pour le responsable du service épidémiologie de l'hôpital Farès Yahia de Miliana, le Dr Khaled Azzizou, "même si la situation liée au Covid-19 est, jusque-là, maîtrisable, il n'en reste pas moins que la vigilance doit être de mise afin de parer à toute éventualité".

Se félicitant qu'aucun cas de contamination au nouveau coronavirus n'ait été enregistré durant les 20 premiers jours du mois de ramadhan au niveau de cet établissement de santé, il a noté que cet état de fait ne doit, sous quelque motif que ce soit, inciter la population à baisser de vigilance et à dormir sur ses lauriers.

Abordant le relâchement inhérent au respect des gestes barrières, il a observé que celui-ci aurait, à la limite, été "compréhensible" si le taux de la vaccination était élevé au sein de la population.

"Si au moins les gens s'étaient vaccinés

en grand nombre, l'inobservance des gestes barrières aurait été, à la limite, compréhensible au regard des incidences positives de la vaccination sur l'immunité collective de la population, or ce n'est malheureusement pas le cas, d'où le danger que peut constituer tout relâchement dans le respect des gestes barrières", a-t-il averti.

Pour lui, le relâchement dans le respect des gestes barrières vient exacerber une situation marquée par un faible taux de vaccination de la population, faisant observer que la vigilance doit être de mise tant que des pans entiers de la société ne sont pas encore fait vacciner.

Il a émis le souhait de voir la période post-ramadhan sans trop de cas de contaminations surtout avec l'avènement de nouvelles souches du virus "Comme il est connu de tous, la fin du mois sacré de ramadhan constitue une période de grande effervescence à la faveur des achats qui y sont effectués en prévision de l'aïd, d'où les craintes, totalement justifiées, de nombre de nos confrères de voir la courbe des contaminations reprendre sa tendance haussière", a-t-il fait savoir.

BILAN CORONAVIRUS

174 nouveaux cas, 117 guérisons et 7 décès

Cent soixante-quatorze (174) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 117 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique lundi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 125.485 dont 174 nouveaux cas, celui des décès à 3.381 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 87.476 cas, précise le communiqué, ajoutant que 22 patients sont actuellement en soins intensifs.

En outre, 30 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 14 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 4 wilayas ont recensé plus de 10 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



EHU "1^{ER} NOVEMBRE 1954" D'ORAN

Ouverture d'un atelier de confection de matelas et de couvertures pour malades

Une unité de confection de matelas et de couvertures pour les malades a été ouverte au niveau de l'établissement hospitalier universitaire (EHU) "1^{er} novembre 1954" d'Oran, a-t-on appris dimanche auprès de cet établissement de santé publique.

La capacité de production de cette unité, ouverte la semaine dernière, est de 320 paires de matelas et de couvertures par jour en vue de répondre aux besoins des services hospitaliers de l'EHU et de l'hôpital de haï Nedjma spécialisé dans la prise en charge des malades de la Covid-19 relevant du même établissement hospitalier, a souligné Belkaid Abdeldjelil, chef du service blanchisse-



rie et entrepôt des vêtements de l'EHU "1^{er} novembre 1954".

L'ouverture de cet atelier vient répondre aux besoins pressants de l'établissement pour ces pro-

duits durant la crise sanitaire de Covid-19, qui augmentent considérablement que ce soit à l'EHU 1^{er} novembre 1954 ou à l'hôpital de haï Nedjma, sachant que ces produits sont

acquis à des prix exorbitants. Dans ce contexte, la direction de l'EHU a recruté cinq couturières dans cet atelier et a acheté 4 machines à coudre dans un premier temps, qui seront renforcées par d'autres équipements et couturiers pour couvrir tous les besoins des services hospitaliers.

L'équipe confectionne actuellement environ 320 paires de couvertures et de matelas par jour et pas moins de 250 oreillers, a précisé la même source, avant de relever que l'EHU cherche à élargir le champ de cet atelier en fournissant à l'avenir les produits à d'autres hôpitaux publics et privés de la wilaya d'Oran.

Un comportement révélateur de l'insouciance des citoyens

Lui emboitant le pas, le directeur de l'Établissement Public Hospitalier (EPH) de Aïn Defla, Bouabdellah H abbeche, a estimé, pour sa part, que le non-respect du protocole sanitaire se rapportant au Covid-19 est révélateur de l'insouciance des citoyens face à une maladie qui, sous d'autres cieux, continuent à faire des ravages.

"Certaines personnes, pour ne pas dire l'écrasante majorité de la société, pensent que le plus dur est passé et que la pandémie est derrière nous, ne se souciant guère du respect des règles barrières édictées par les autorités sanitaires du pays dans le but de juguler la pandémie", regrette-t-il.

Pour lui, s'il est évident que les gens ne peuvent pas rester "terrés" indéfiniment, cela ne doit, en aucun cas, les inciter aux excès susceptibles de constituer un danger sur la santé publique.

Tout en soutenant que l'observance des gestes barrières est liée à la conscience des citoyens et au degré de savoir dont ils disposent, il a reconnu que

l'instauration d'une "trêve" inhérente à certaines conduites à risques ne constitue guère une sinécure. "Saluer sans serrer la main ou donner l'accolade est difficilement admissible socialement parlant, d'où l'importance du dialogue et de l'argumentation dans tout débat y afférent" a confié ce responsable ayant rejoint le corps de la santé en 1989.

A l'approche de l'aïd il fit annoncer la fin du mois de jeûne, une grande effervescence règne dans les rues commerçantes de Aïn Defla, les citoyens affluent vers les boutiques de vêtements en vue d'acheter à leur progéniture les habits neufs tant convoités.

Dans ce décor, le fait marquant à incontestablement trait au non-respect des gestes barrières particulièrement le masque de protection que très peu de gens portaient. "A l'entrée, du magasin, il est bien mentionné + port du masque obligatoire + mais une fois à l'intérieur, l'on constate, non sans amertume, que même le gérant du magasin ne le porte pas", s'insurge un sexagénaire, enseignant à la retraite de son état.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

La pandémie a fait 3.381.042 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait 3.381.042 de morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi.

Pus de 162.941.730 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de dimanche, 9.624 nouveaux décès et 565.136 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 4.106 nouveaux morts, le Brésil (1.036) et la Colombie (520).

Les Etats-Unis sont le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 585.970 décès pour 32.940.921 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les



pays les plus touchés sont le Brésil avec 435.751 morts et 15.627.475 cas, l'Inde avec 274.390 morts (24.965.463 cas), le Mexique avec 220.433 morts (2.381.923 cas), et le Royaume-Uni avec 127.679 morts (4.450.777 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la

Hongrie est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 302 décès pour 100.000 habitants, suivi par la République tchèque (279), la Bosnie (274), la Macédoine du Nord (250) et le Monténégro (249). L'Europe totalisait lundi

à 10H00 GMT 1.109.635 décès pour 52.245.488 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 981.805 décès (30.863.261 cas), les Etats-Unis et le Canada 610.910 décès (34.267.534 cas), l'Asie 413.474 décès (32.575.549 cas), le Moyen-Orient 137.858 décès (8.251.380 cas), l'Afrique 126.284 décès (4.692.347 cas), et l'Océanie 1.076 décès (46.177 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

AFRIQUE DU SUD

Début des vaccinations contre le coronavirus à grande échelle

L'Afrique du Sud, qui voit les signes d'une troisième vague de Covid-19 arriver, lance lundi sa campagne de vaccination à grande échelle visant en priorité les plus de 60 ans et les personnes à risques.

Le gouvernement prévoit d'immuniser 16,6 millions de personnes en six mois dans cette deuxième phase de son plan pour immuniser la population, dont environ 5 millions de plus de 60 ans d'ici fin juin.

Ces objectifs seront atteints si les commandes de vaccins sont livrées à temps, a déclaré dimanche soir le ministre de la Santé Zweli Mkhize. "D'ici la fin juin, nous espérons avoir reçu 4,5 millions de doses de Pfizer et deux millions de doses de Johnson & Johnson", a-t-il déclaré à la presse.

Pays africain officiellement le plus touché par la pandémie avec plus d'1,6 million de contaminations dont 55.210 décès, l'Afrique du Sud n'a vacciné jusqu'ici que 1% de sa population, dans une première phase d'essais cliniques lancée en février auprès des personnels de santé, et suspendue à plusieurs reprises. D'abord le vaccin britannique AstraZeneca a été écarté début février, après des doutes sur son efficacité contre le variant local.

Ensuite, le vaccin américain Johnson & Johnson a été suspendu mi-avril, après des cas de caillots sanguins constatés aux Etats-Unis.

Le gouvernement a récemment repris la vaccination des 1,25 million de soignants du pays mais la puissance africaine a accumulé le retard, quand l'Union européenne ou les Etats-Unis promettent de vacciner une vaste majorité de leur population d'ici l'été. A la traîne dans la course mondiale aux vaccins, le gouvernement sud-africain affirme avoir désormais acheté assez de doses pour au moins 45 millions des quelque 59 millions d'habitants.

Soit suffisamment pour atteindre l'immunité collective, un objectif initialement prévu pour la fin de l'année. L'Afrique du Sud a reçu début mai un premier lot plus de 320.000 vaccins du laboratoire américain Pfizer, d'une commande totale de 4,5 millions de doses. Après une accalmie, les contaminations ont à nouveau grimpé ces dernières semaines en Afrique du Sud, durement touchée par une deuxième vague fin 2020.

BRÉSIL

1.036 décès supplémentaires

Le Brésil a signalé dimanche 1.036 décès supplémentaires liés à la COVID-19, portant le bilan provisoire national à 435.751 décès, a annoncé le ministère de la Santé. Dans le même temps, 40.941 nouveaux cas ont été détectés, pour un total

national de 15.627.475. Le Brésil affiche le deuxième plus lourd bilan de décès liés à la COVID-19 au monde, après les Etats-Unis, et se classe troisième en nombre de cas derrière les Etats-Unis et l'Inde.

Ce pays d'Amérique du Sud connaît

une nouvelle vague épidémique, qui a entraîné une augmentation de cas et de décès, les hôpitaux étant submergés par les patients. Le Brésil a vacciné 57,69 millions de personnes, dont 19,09 millions ont reçu les deux injections nécessaires.

INDE

Le nombre quotidien de nouveaux cas inférieur à 300.000 pour la première fois depuis le 21 avril

Le ministère indien de la Santé a fait état lundi de 281.386 infections au nouveau coronavirus au cours des dernières 24 heures.

C'est la première fois depuis le 21 avril que le nombre de nouveaux cas signalés quotidiennement passe sous la barre des 300.000. Dans le même temps, 4.106 décès liés à la COVID-19 ont été signalés lundi dans l'ensemble du pays, ce qui porte le bilan

national à 274.390 morts. Le nombre total de cas confirmés de COVID-19 dans le pays s'élève désormais à 24.965.463, selon le ministère.

L'Inde lutte contre une deuxième vague meurtrière de la pandémie, ayant enregistré une moyenne de plus de 300.000 nouveaux cas quotidiens au cours des dernières semaines.

TUNISIE

Réception d'un 3^e lot de vaccins d'Astra Zeneca dans le cadre de l'initiative COVAX

Le ministère tunisien de la Santé a reçu dimanche un 3^e lot de 158.000 doses de vaccin d'AstraZeneca contre la COVID-19, dans le cadre de l'initiative mondiale COVAX.

Ces doses de vaccin Astra Zeneca s'ajoutent aux 98.400 doses de vaccin qui ont été livrées à la Tunisie, grâce au même mécanisme, en avril dernier.

La réception de cette cargaison a eu lieu en présence du directeur de la Commission nationale de la vaccination, Hachmi Louzir, du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Ramzi Louhichi, ainsi que de la représentante de l'UNICEF en Tunisie, Marilena Viviani. M. Louhichi a fait savoir

que la Tunisie devrait réceptionner d'ici à la fin du mois de juin pas moins de 760.000 doses de vaccins de Pfizer et d'AstraZeneca dans le cadre de l'initiative COVAX.

Grâce au mécanisme de COVAX, le pays avait reçu un premier lot de 93.600 doses de vaccin de Pfizer en mars, et un deuxième lot de 98.400 doses du vaccin d'AstraZeneca en avril. Pour sa part, Mme Viviani a déclaré que l'UNICEF appelait les Tunisiens à adhérer à la campagne de vaccination, unique et moyen permettant de lutter contre ce virus et de sauver des vies. M. Louzir, également membre du Comité scientifique de lutte contre la COVID-19 de la Tunisie, a averti que le variant

identifié pour la première fois au Royaume-Uni était "la souche la plus répandue" en Tunisie. D'autres souches du nouveau coronavirus ont subi certaines mutations et plusieurs transformations (...) et les données préliminaires disponibles prouvent que la souche identifiée pour la première fois en Afrique du Sud ne s'est pas propagée en Tunisie, a-t-il expliqué. D'après M. Louzir, la vaccination a prouvé son efficacité contre les mutations du virus, offrant une certaine protection contre les cas sévères et contribuant largement à l'atténuation des décès. "La situation épidémiologique dans le pays demeure encore délicate au vu de la pression

en continu sur les hôpitaux publics (...). Cela exige une accélération du processus de vaccination, en plus et surtout du respect des mesures préventives barrières", a-t-il souligné. Le ministère tunisien de la Santé a signalé dimanche 740 nouveaux cas positifs de COVID-19 et 70 décès supplémentaires dans le pays au cours des dernières 24 heures. Ainsi, la Tunisie totalise 326.572 cas confirmés et 11.849 décès liés à la COVID-19, depuis l'apparition du premier cas d'infection en mars 2020. En date du 15 mai, 570.553 personnes en Tunisie sont vaccinées contre la COVID-19, sur un total de 1.729.386 personnes inscrites sur la plateforme électronique de vaccination, Evax.

VACCINS

Production et approvisionnement doivent être élargis en vue de l'immunité collective mondiale (média)

La production et l'approvisionnement de vaccins contre la COVID-19 devraient être élargis à grande échelle afin d'atteindre l'immunité collective mondiale, ce qui est évidemment une tâche herculéenne qui ne peut être accomplie que par des efforts concertés, a rapporté dimanche le New York Times.

Environ 11 milliards de doses sont nécessaires pour vacciner 70% de la population mondiale, un seuil approximatif nécessaire à l'immunité collective, selon les estimations des chercheurs de l'université Duke cités par le journal.

"Les fabricants de vaccins affirment qu'une solution est déjà à portée de main alors qu'ils élargissent activement leurs lignes de production et signent des contrats avec leurs homologues à travers le monde pour produire des milliards de doses supplémentaires", a noté le quotidien. Chaque mois, 400 à 500 millions de doses des vaccins de Moderna, Pfizer et

Johnson & Johnson sont produites aux Etats-Unis, selon un responsable américain bien informé sur l'approvisionnement mondial cité par le New York Times.

"Mais le monde est loin d'en avoir assez" et, "jusqu'à présent, seule une petite fraction a été produite", a précisé le journal. Bien que la production mondiale soit difficile à mesurer, la société d'analyse Airfinity estime le total actuel à 1,7 milliard de doses, a-t-il ajouté.

Le problème est que beaucoup de matières premières et d'équipements essentiels restent en pénurie.

Le besoin mondial de vaccins pourrait quant à lui s'avérer beaucoup plus important que ce qui est estimé actuellement étant donné que le coronavirus est une cible mouvante : si de nouveaux variants dangereux émergent, nécessitant des injections de rappel et des vaccins reformulés, la demande

pourrait encore augmenter de façon spectaculaire et intensifier l'impératif pour chaque pays de bloquer l'approvisionnement pour sa propre population.

Un autre problème qui ressort de l'attribution des vaccins est que "les pays riches ont obtenu une grande partie des bénéfices. Seulement 0,3% des doses de vaccins administrés dans le monde ont été injectées dans les 29 pays les plus pauvres, qui abritent environ 9% de la population mondiale", a fait remarquer le journal.

"Le seul moyen de contourner la concurrence à somme nulle pour les doses est d'accroître considérablement l'offre mondiale de vaccins.

Sur ce point, presque tout le monde est d'accord", a conclu le New York Times.

FATIGUE ET SI ÇA VENAIT DE VOS DENTS ?

Avec les milliards de bactéries qu'elle contient, la plaque dentaire ne se contente pas d'abîmer dents et gencives. Elle peut aussi être source de fatigue. Une raison de plus pour l'éliminer régulièrement.

En cas de fatigue, on pense souvent à booster notre énergie à l'aide de vitamines et de minéraux, à préparer ses menus avec des aliments antifatigue ou à lutter contre nos insomnies. Mais on pense rarement à rendre une visite à son dentiste, pour vérifier que l'on n'a pas de problème de plaque dentaire. Pourtant, la plaque dentaire peut fatiguer l'organisme. D'ailleurs, certains sportifs effectuent régulièrement des détartrages pour conserver de bonnes performances. "En faisant enlever les milliards de bactéries qui peuvent envahir leur bouche, ils retrouvent des défenses immunitaires plus efficaces, moins concentrées sur une seule partie du corps", explique le Dr Bochin, chirurgien dentiste.

Attention à la plaque dentaire

La plaque dentaire est surtout responsable d'ennuis au niveau du parodontite, c'est-à-dire l'ensemble des tissus qui soutiennent la dent. Sont concernées les personnes qui ne se brossent pas les dents de façon optimale. Certes, l'Union française pour la santé bucco-dentaire affirme désormais que se brosser les dents deux fois par jour (et non trois) est suffisant pour une bonne hygiène bucco-dentaire. Mais à condition que ce brossage dure au moins deux minutes à chaque fois ! Et chaque soir, il faut compléter ce brossage avec un passage de fil dentaire ou un jet d'hydrolapsoir.

Pourquoi prendre soin des gencives ?

Si vos gencives deviennent rouges et gonflées, saignant facilement, vous souffrez de gingivite. Cette inflammation due à l'accumulation de biofilm sous la gencive toucherait près d'1 Français sur 2. Si elle n'est pas soignée, la gencive malade constitue une véritable porte

d'entrée pour les bactéries ou les toxines qui, à terme, peuvent provoquer la chute de la dent, voire coloniser d'autres organes à distance.

Comment ça se traite ? La gingivite est réversible et peut être facilement traitée par le brossage régulier des dents et de la gencive (du rouge vers le blanc) qui va éliminer le biofilm. Si cela ne suffit pas, au contact de la salive, ce biofilm se transforme progressivement en tartre, impossible à déloger avec une simple brosse à dents. Il faudra alors l'intervention du chirurgien-dentiste qui, grâce à des ultrasons, va retirer le tartre collé sur la couronne (partie visible de la dent) et la racine de la dent (sous la gencive). Ce détartrage peut se pratiquer sous anesthésie locale en cas de sensibilité dentaire. Il permet de diminuer l'inflammation des gencives et de préserver l'os qui soutient la dent, et donc de maintenir un environnement sain pour la dent.

Quels sont les risques ?

Si vous ne prenez pas soin de vos gencives, vous risquez une parodontite : des poches remplies de plaque dentaire se forment entre la dent et la gencive. Les bactéries qui se sont développées sous la gencive forment alors une ou plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de microabcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles.

Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber.

L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la



dentiste est nécessaire plusieurs fois par an, sinon la parodontite récidive.

1/4 - C'est quoi le tartre ?

Le tartre, un dépôt incolore et extrêmement collant, se forme nuit et jour à partir de la salive. On en trouve principalement derrière les incisives inférieures, à la sortie des canaux des glandes salivaires sous-maxillaires et sublinguales. Il s'accumule aussi sur les prothèses et les appareils dentaires.

2/4 - Comment se forme la plaque dentaire ?

Comme les bactéries fixent le calcium de la salive, le tartre se calcifie peu à peu pour former la plaque dentaire. Différents pigments contenus dans les boissons (thé, café), les aliments (myrtilles) et le tabac (nicotine) peuvent, en outre, la colorer.

3/4 - Quelle brosse à dents choisir ?

Les brossages quotidiens limitent la formation du tartre mais le chewing-gum sans sucre peut ponctuellement le remplacer. Les poils de la brosse doivent être suffisamment souples pour se plier et atteindre le sillon gingival. Si vous utilisez une brosse à dents électrique, n'appuyez pas trop fort ni trop longtemps : l'émail risque de s'user.

4/4 - Bain de bouche quotidien ou pas ?

Le brossage peut être complété par l'emploi d'un hydrolapsoir, un jet dentaire qui envoie de l'eau et de l'air entre les dents, sous les gencives (en vente en pharmacie). Les bains de bouche sont réservés aux patients qui souffrent de maladies parodontales.

cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe. Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde, lupus érythémateux...) ou la favoriser (endocardite infectieuse, AVC, etc.). Les personnes souffrant de parodontite auraient ainsi 25 % de risques supplémentaires de présenter une atteinte cardio-vasculaire.

Comment soigner la parodontite ?

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire.

Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un sur-

façage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe autour des dents des mini-instruments afin de nettoyer les poches parodontales. Une à quatre séances sont nécessaires, parfois associées à un traitement antibiotique par voie orale pendant 3 jours. On peut utiliser certains biomatériaux (corail, os de synthèse) pour reconstruire de l'os ponctuellement et combler un espace vertical entre deux dents, par exemple.

Est-ce qu'un seul traitement suffit ? Le résultat dépend tout d'abord de l'intervention du chirurgien dentiste, pour l'autre moitié du patient qui doit "entretenir" ce travail : se brosser les dents deux à trois fois par jour, utiliser des brossettes interdentaires pour déloger les bactéries, se faire aider si besoin pour arrêter de fumer, s'assurer que son diabète est équilibré... Un suivi chez

TROP DE DENTIFRICE SUR LES BROSSES À DENTS DES ENFANTS

Les enfants âgés de 3 à 6 ans utiliseraient trop de dentifrice sur leur brosse à dents, dépassant ainsi la quantité de fluor qu'il leur est recommandé.

De nombreux parents mettent trop de dentifrice sur la brosse à dents de leurs enfants, selon une étude réalisée par les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC). Leurs recherches, publiées dans le *Morbidity and Mortality Weekly Report* le 1er février, indiquent que 38 % des 3-6 ans en utilisaient plus que les professionnels dentaires améri-

cains ne le recommandent. Les bambins dépassent ainsi les quantités quotidiennes de fluor conseillées, ils risquent, alors que leurs dents se développent, une décoloration de celles-ci appelée « fluorose dentaire ».

L'enquête des CDC a été menée auprès de près de 1 700 enfants. La fluorose n'affecte que ces derniers, car les dommages ne surviennent que lorsque les dents se développent sous les gencives. Cela n'affecte pas la santé dentaire globale, mais peut entrainer des lignes blanches ou des traînées sur les dents, indi-

quant les auteurs de l'étude. Les CDC et l'American Dental Association recommandent ainsi de les brosser deux fois par jour avec une quantité de dentifrice pas plus grosse d'un poids. Pour les moins de 3 ans, cette dose ne devrait pas être supérieure à la taille d'un grain de riz. Car les tout-jeunes enfants sont plus sensibles à la fluorose, mais aussi moins capables de cracher le dentifrice dans l'évier. Ce qui les rend plus susceptibles de l'ingérer, expliquent les chercheurs. Quant aux bébés, les CDC conseillent aux parents d'attendre d'âge de 2 ans



avant d'utiliser un dentifrice contenant du fluor.

Pour le docteur Aline Marie D'Alésio, chef du service de dentisterie pédiatrique à l'Hôpital pour enfants de Pittsburgh (États-Unis) interrogée par le *New-York Times*, les difficultés des parents à suivre les directives de brossage résultent du fait que de nombreux d'entre eux ne sont pas présents aux côtés de leurs enfants lorsqu'ils se brossent les dents. Elle conseille ainsi aux parents de ne laisser leurs progénitures seules que dès l'âge de 6 ans, voire même 8.

4 petits soucis dentaires à ne jamais négliger

VOUS AVEZ LES DENTS JAUNES OU TÂCHÉES

Rassurez-vous ce n'est pas un gros souci dentaire. Les taches se développent simplement parce que vous consommez régulièrement du thé, du café, du vin ou autres liquides sombres qui colorent l'émail de vos dents. Un dentifrice blanchissant, du bicarbonate de soude ou un détartrage chez le dentiste pourront résoudre simplement le problème. Mais faites attention, ne vous croyez pas à l'abri des taches parce que vous préférez le vin blanc. Certes, il ne colore pas les dents directement mais il favorise la fixation de la couleur si vous consommez ensuite d'autres boissons. Par exemple, si vous buvez à la suite un verre de Chardonnay puis une tasse de café, vos dents seront deux fois plus tachées par le colorant du café.

VOUS AVEZ DES IRRITATIONS DANS LA BOUCHE

Les douleurs ou les irritations dans la bouche sont le plus souvent dues à une alimentation trop riche en plats épicés ou en agrumes. A moins que vous n'ayez avalé une tasse de thé trop chaude. Si cette gêne disparaît en deux-trois jours, vous n'avez pas de souci à avoir. Mais si cela dure plus d'une semaine, cela pourrait être le signe d'une carence en vitamine A. Cette dernière est indispensable au collagène et à la bonne santé des tissus conjonctifs (donc de votre langue). Commencez par ajouter des patates douces, des épinards et des carottes à vos menus quotidiens, ce sont d'excellentes sources de vitamine A. Et consultez votre dentiste si les choses ne s'améliorent pas.

VOUS AVEZ MAL À LA MÂCHOIRE

Avoir la mâchoire endolorie n'est pas vraiment inquiétant lorsque ça dure un jour ou deux. En revanche, si cela dure plusieurs jours et qu'un dentifrice spécial dents sensibles n'apporte aucun soulagement, c'est peut-être le signe que vous souffrez de bruxisme. Autrement dit, vous avez la (mauvaise) habitude de grincer des dents, ce qui est souvent un moyen d'évacuer le stress. Il est important d'en parler au dentiste car ce peut provoquer une usure prématurée des dents et les rendre plus sensibles. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'au déchaussement. Heureusement, le dentiste peut vous aider à vous débarrasser de ce tic en réalisant une gouttière de relaxation neuromusculaire qui a pour vous aider à vous "sevrer".

VOUS AVEZ LES GENÈVRES CONFLÈES

Les genévres qui enflent peuvent être le signe d'une modification hormonale, notamment au cours de la grossesse. Mais ce problème résulte également de l'accumulation de bactéries. Si le problème disparaît après quelques jours de brossage minutieux et d'utilisation de fil dentaire, aucune inquiétude à avoir. Mais si les genévres restent gonflés au bout d'une semaine, prenez vite rendez-vous chez le dentiste car cela peut être un signe de malocclusion parodontale. Sous l'effet de l'inflammation due aux bactéries, les parodontes (les tissus situés entre la dent et la gencive) sont détruits progressivement. Un bon détartrage s'impose d'autant que cela permettrait d'éviter la maladie d'Alzheimer !

10 ÉES REÇUES SUR LE SOIN DES DENTS

Avoir des dents belles et saines passe par un brossage régulier, une visite annuelle chez le dentiste, la suppression des grignotages... Mais êtes-vous vraiment au point sur l'hygiène bucco-dentaire ? Voyez si vous savez discerner le vrai du faux.

Pendant longtemps, les dentistes n'ont cessé de nous répéter qu'il fallait se brosser les dents au moins trois fois par jour pour conserver des dents en bonne santé. Mais cette recommandation n'était suivie que par un Français sur quatre. Il y a une petite dizaine d'années, l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD) a donc décidé de revoir ses préconisations et de les adapter à notre mode de vie. Dorénavant, ce sont deux brossages quotidiens (matin et soir seulement) qui sont recommandés, car la plaque dentaire met 12 heures à se former. Mais ne croyez pas vous en tirer à bon compte : un brossage de moins est une chose. Mais les dentistes insistent sur la durée du brossage : celui-ci doit durer au moins deux minutes à chaque fois (et non entre 4 et 30 secondes comme c'est le cas aujourd'hui pour la plupart d'entre nous). Et insistent également sur le choix du dentifrice.

Le dentifrice : toujours avec du fluor

L'introduction de fluor comme agent anti-caries dans les dentifrices date de 1947. Minéral (fluorure de sodium, monofluorophosphate de sodium...) ou organique (Oflatur), le fluor s'est imposé peu à peu dans toutes les formules de dentifrice. Son incorporation a permis de réduire de façon considérable la prévalence de la carie dentaire dans le monde, notamment grâce aux ions fluorures qui sont réellement actifs. "Les ions fluor sont limités dans les cosmétiques à la dose de 0,15 % (soit 1500 ppm), usité entériorité par l'usage dans le domaine bucco-dentaire). Les risques d'intoxication chroniques sont faibles. Cela arrive en cas d'ingestion d'une forte quantité de dentifrice, en particulier par des enfants qui ne sont pas en âge de le rechercher ou dans des situations psychiatriques particulières" souligne l'UFSBD.

Comment optimiser les 2 brossages quotidiens ?

Pour remplacer le brossage des dents du midi, peu pratique quand on travaille, les professionnels de la santé bucco-dentaire recommandent de se rincer la bouche avec un verre d'eau après le repas et de mâcher un chewing-gum sans sucre. Le fait de mastiquer du chewing-gum va permettre de produire une salive plus chargée en bicarbonate donc plus apte à lutter contre les attaques acides des aliments et notamment des sodas. Pour optimiser les deux brossages quotidiens, l'UFSBD recommande également de passer à la brosse à dents électrique car celle-ci est plus efficace qu'une brosse à dents manuelle pour éliminer la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives.



1/10 - Peu importe le dentifrice

FAUX. Si la plupart sont de bonne qualité, privilégier toujours les dentifrices au fluor (1 000 à 1 500 ppm). Cet oligoélément vient en effet se fixer sur l'émail dentaire pour le renforcer et le rendre moins sensible aux attaques acides, et donc aux caries. L'astuce : à la fin du brossage, cracher l'excédent de dentifrice, mais ne pas se rincer la bouche, ce qui permet au fluor de rester plus longtemps en contact avec les dents.

2/10 - Broses à dents électrique et manuelle se valent

FAUX. Électrique, elle élimine deux fois plus de biofilm qu'une brosse manuelle. Sans doute parce que le brossage est plus complet et plus long grâce au minuteur pré réglé sur trois minutes. Car c'est la répétition du mouvement et non la pression exercée qui élimine la plaque dentaire. Manuelle ou électrique, il faut cependant penser à changer sa brosse tous les deux à trois mois, car ce sont de vrais repaires de bactéries.

3/10 - Une mauvaise haleine est toujours due à une mauvaise hygiène dentaire

FAUX. Si 8 fois sur 10, l'halitose est d'origine bucco-dentaire, dans les autres cas, sa cause est plutôt digestive. Lorsque l'hygiène dentaire est la coupable, ce sont surtout les bactéries stagnantes dans les espaces dentaires qui fabriquent des composés volatils désagréables et maldorants. Il faut donc insister sur le nettoyage interdentaire, là où se nichent et se développent les bactéries. Inutile en revanche de se brosser la langue (sauf en cas de mycose), on risque au contraire de l'agresser et de perturber le microbiote buccal protecteur. Découvrez 7 recettes naturelles contre la mauvaise haleine.

4/10 - Les chewing-gums peuvent remplacer un brossage

FAUX. Mâcher un chewing-gum, même sans sucre et au fluor, ne dispense pas du brossage. Xénozoïnes, en faisant mastiquer, il augmente la production de salive, qui apporte des immunoglobulines, qui apporte des propriétés antibactériennes et des minéraux (fluor, calcium...) qui rechargent les cristaux de la dent altérée par les acides de l'alimentation.

5/10 - Le fil dentaire est indispensable

VRIL. Sur des gencives jeunes avec des dents saines, ce fil permet de nettoyer les espaces étroits entre les dents, a fortiori si elles sont très serrées. Quel que soit le fil choisi (câbré, avec antiseptique...), il suffit de le glisser entre deux dents en opérant un petit mouvement de cisailé, puis de descendre à la verticale en veillant à s'arrêter quelques millimètres avant la gencive pour ne pas la blesser. On effectue ensuite des allers-retours de haut en bas afin de bien déloger les résidus alimentaires.

6/10 - Les brossettes interdentaires, c'est surtout une mode

FAUX. Elles représentent une alternative au fil dentaire pour les personnes dont les espaces interdentaires s'élargissent avec le vieillissement de la gencive. Choisir le diamètre le plus adapté (on trouve des modèles de 0,6 à 6 mm) avec l'aide de son chirurgien-dentiste : elles doivent être de taille suffisante pour qu'il soit nécessaire de forcer un peu le passage. Les premières fois, elles peuvent provoquer un léger saignement, cela signifie que les bactéries ont rendu la gencive inflammatoire. Il ne faut surtout pas arrêter, mais au contraire continuer de passer la brossette. Après trois ou quatre jours, les bactéries auront été dispersées, la gencive sera moins inflammatoire et les saignements auront disparu.

7/10 - On retire systématiquement les dents de sagesse

FAUX. Situés au fond des arcades dentaires, ces dents ont les mêmes fonctions que les autres molaires, mais elles ont aujourd'hui peu d'utilité puisque nous ne déchaquetons plus la viande crue comme nos lointains ancêtres. Pour autant, elles ne sont extraites vers l'âge de 18-20 ans que si elles sont mal positionnées ou que la mâchoire est trop étroite pour les accueillir.

8/10 - On peut régénérer 80 % de l'émail

FAUX. Les produits qui font cette promesse permettent de renouveler seulement une petite partie de l'émail grâce à l'apport de minéraux (phosphore et calcium). Ils peuvent éventuellement contribuer à réduire la sensibilité des dents au froid, mais rien de plus !

9/10 - Fini les plombages

En France, depuis juillet 2018, ces amalgames dentaires composés d'un mélange d'argent, de cuivre, de zinc et de mercure ne sont déjà plus utilisés chez les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de 15 ans, et ce sera le cas pour tous en 2022.

Cet alliage aurait des effets toxiques pour le développement neurologique, le système immunitaire, et l'appareil reproducteur et le système cardiovasculaire. « Bien que peu esthétiques, ces amalgames avaient cependant l'avantage d'être bien tolérés et d'avoir une action antibactérienne », souligne le Dr Benoît Perrier. Aujourd'hui, les composites (résine) sont de la même couleur que les dents du patient, mais leur pose nécessite un traitement à l'acide et l'emploi d'adhésif qui sont des composés chimiques. Leur longévité peut être moins bonne, ils devront être remplacés tous les 6 à 8 ans. Les ciments verre ionomère (CVI) sont aussi une alternative, leur mise en œuvre ne nécessitant pas ces produits chimiques, mais ils ne peuvent pas être utilisés pour des restaurations trop importantes et peuvent s'user plus rapidement.

10/10 - Le détartrage, c'est tous les ans

VRIL. Si malgré un brossage régulier, le biofilm et le tartre se sont installés, seul un détartrage permettra de les déloger sans abîmer l'émail des dents. Ce nettoyage effectué par le chirurgien-dentiste est recommandé au moins une fois par an, et davantage chez les personnes qui "fabriquent" beaucoup de tartre ou les personnes à risque : fumeurs, diabétiques, femmes enceintes...

CONGO

Denis Sassou N'Guesso à Paris

Le président congolais Denis Sassou N'Guesso quittera Brazzaville lundi pour la capitale française Paris, où il doit prendre part au Sommet sur le financement des économies africaines, ont indiqué des médias dimanche de source officielle. M. Sassou N'Guesso se rend à Paris à l'invitation de son homologue français Emmanuel Macron.

Ce sont près de 18 chefs d'Etat et de gouvernement africains qui sont attendus en France pour prendre part mardi à ce sommet sur la relance des économies africaines, dont une partie est affectée par la crise sanitaire de la COVID-19.

L'Afrique, avec un total de plus de 125.000 décès à ce jour, subit durement les effets du ralentissement mondial du commerce et du financement en raison de la pandémie de COVID-19.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins dix civils tués par des ADF présumés dans l'est

Au moins dix civils ont été tués dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) par des membres présumés d'un groupe armé d'origine ougandaise Forcés démocratiques alliés (ADF), ont indiqué dimanche les médias citant des sources concordantes.

"Au moins dix civils ont été tués mercredi 12 mai dans les villages de Ngaka et Mangundu, près de la ville de Mambasa, dans la province de l'Ituri", a indiqué sur son compte twitter l'organisation Kivu security tracker (KST). "Les sources locales suspectent les ADF, possiblement en coalition avec un groupe local", a estimé KST, qui recense les violences et attaques des groupes armés dans l'est congolais. Dimanche, l'administrateur du territoire de Mambasa, cité par l'agence AFP, a annoncé dans la région, la découverte de 15 corps la veille dans cette zone.

"Des jeunes ont retrouvé samedi 15 corps en décomposition dans les environs du village de Ngaka", a déclaré Idriss Koma Kukodila. "Ils ont été vraisemblablement tués dans des attaques jeudi et vendredi dans ce village, ainsi que dans les villages voisins de Lukaya et Makumo", a estimé M. Koma. Les corps ont été enterrés par la Croix Rouge.

Les responsables de ces attaques sont des ADF, a jugé l'administrateur. Ils opèrent habituellement à quelques kilomètres plus au sud-est, en périphérie de la ville de Beni, dans la province voisine du Nord-Kivu. De son côté, la radio onusienne Okapi, citant des sources au sein de la société civile locale, a fait état de 21 tués dans cette zone depuis le début de la semaine dernière, et d'une cinquantaine d'otages emportés par les ADF.

"Il y a une faible présence des militaires dans la région de Mambasa, les assaillants en profitent", a expliqué M. Koma, cité par l'agence AFP, demandant des renforts et s'alarmant des déplacements de population déjà occasionnés par ces violences.

Les Forces démocratiques alliées, plus connues sous l'acronyme anglais ADF, sont à l'origine des rebelles musulmans ougandais, qui ont fait souche en RDC où ils se sont installés en 1995.

Les ADF sont de loin le plus meurtrier des 122 groupes armés recensés dans l'est congolais: ces dix-huit derniers mois, ils sont accusés du massacre de plus de 1.000 civils. Le 11 mars, les Etats-Unis ont placé ce groupe armé parmi les "groupes terroristes" affiliés aux membres du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech). Depuis 2019, Daech a revendiqué, images à l'appui et sur ces canaux de communication habituels via les réseaux sociaux, certaines des attaques attribuées aux ADF. Le 6 mai dernier, les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ont été placées sous le régime de l'état de siège par le président Félix Tshisekedi, pour tenter d'y juguler la violence, notamment les attaques meurtrières des ADF. Les gouverneurs militaires, nommés pour remplacer les gouverneurs civils de ces deux provinces, ont pris leur fonction la semaine dernière.

APS

LIBYE

L'ONU appelle au départ des combattants étrangers

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé au retrait des combattants étrangers en Libye, condition indispensable selon lui à la poursuite du processus de paix engagé dans le pays.

Dans un rapport transmis samedi au Conseil de sécurité, Antonio Guterres rappelle les conditions nécessaires au processus de paix lancé en Libye, à savoir, entre autres, le départ du pays des combattants étrangers conformément à l'accord de cessez-le-feu signé en octobre dernier entre les parties libyennes.

La fin des violations de l'embargo de l'ONU sur les armes et le retrait des mercenaires, dont le nombre est à estimé à quelque 20.000, selon l'ONU, sont des "éléments essentiels" pour une paix durable dans le pays et dans la région, soutient Antonio Guterres.

"Les rapports parvenus à l'ONU montrent qu'il n'y a pas eu de réduction du nombre de combattants ou de leurs activités au centre de la Libye", affirme M. Guterres dans son rapport. Il relève, à ce titre, que "malgré les engagements pris

par certaines parties, les activités de fret aérien se seraient poursuivies avec des vols vers diverses bases aériennes dans les régions de l'est et de l'ouest du pays".

Il fait observer, dans le même sens, que "l'ONU a reçu de nombreux rapports faisant état de fortifications et de positions défensives en cours de création dans le centre de la Libye sur la route cruciale entre la ville stratégique de Syrte et le gouvernorat d'Al Djourah".

Le chef de l'ONU, exhorte, à ce propos, les nouvelles autorités libyennes à "donner la priorité à la réforme du secteur de la sécurité (...)" en créant une feuille de route pour la réunification de l'institution militaire et en luttant contre la multiplication des groupes militaires".

Pour lui, "il est fondamental de placer l'un des plus grands stocks incon-

trôlés d'armes et de munitions au monde sous le contrôle de l'Etat". Sur un autre chapitre, M. Guterres, estime que "le déploiement d'observateurs internationaux en Libye dépendra de l'approbation par l'Assemblée générale des Nations-unies des ressources destinées à couvrir les besoins en matière de sécurité, de logistique, de santé et d'exploitation qui seront soumises dans un proche avenir".

Dans ce même rapport, le SG de l'ONU note que "le transfert en douceur du pouvoir au mois de mars dernier à un nouveau gouvernement intérimaire apporte un espoir renouvelé pour la réunification du pays et de ses institutions



et qui peut instaurer une paix durable".

Antonio Guterres soutient, toutefois, que "les progrès doivent se poursuivre sur les plans politique, économique et sécuritaire pour permettre la tenue d'élections le 24 décembre".

La situation en Libye s'est nettement améliorée depuis que le gouvernement d'unité nationale et le nouveau Conseil présidentiel ont pris leurs fonctions le 16 mars 2021, pour conduire le pays aux élections législatives et présidentielles prévues le 24 décembre prochain.

MALI

Le M5-RFP refuse de participer à la formation du prochain gouvernement

Le mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) au Mali, refuse de participer à la formation du prochain gouvernement, après la démission vendredi du Premier ministre, Moctar Ouane et de son cabinet, a indiqué le M5-RFP dans un communiqué.

Réuni en session extraordinaire, samedi, le Comité Stratégique du mouvement a déclaré "prend acte" de cette démission, rappelant qu'il "n'a été ni consulté ni associé à ce changement, qui ne répond ni à ses attentes ni à ses dix (10) mesures formulées le 6 mai 2021, lors de sa rencontre avec le Président de la Transition, Bah N'Daw". Le Comité stratégique du M5-RFP reçu, le 6 mai dernier, par le président Bah N'Daw,

avait formulé dix mesures dans lesquelles il demande la rectification de la transition en exigeant "la démission du gouvernement et la dissolution de l'organe législatif de la transition. Le Premier ministre malien Moctar Ouane a présenté, vendredi, sa démission et celle de son gouvernement et a été chargé de former un nouveau cabinet", selon la présidence malienne. Moctar Ouane a été immédiatement reconduit à la signature, et chargé de constituer un gouvernement plus inclusif et faisant plus de place à la classe politique. La démission du PM et de son gouvernement intervient après une série de rencontres initiées par le président Bah N'Daw en vue de "renouer" le dialogue politique et social

entre les autorités de la transition et les représentants des partis politiques et de la société civile. Elle intervient également à la fin de la mission de suivi de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) dimanche 9 mai.

L'ancien président nigérian Goodluck Jonathan et sa délégation ont, pendant quatre jours, rencontré notamment les autorités maliennes, la classe politique et la société civile pour évaluer le chemin parcouru depuis août dernier. Un délai de 18 mois avait été fixé, en août 2020, pour l'organisation des présidentielles et des législatives. La mission de la Cédéao avait pour fonction de s'assurer que toutes les parties étaient disposées à respecter ce délai.

BURKINA FASO

Neuf morts, dont trois supplétifs civils, lors d'une attaque terroriste

Au moins neuf personnes, dont trois supplétifs civils enrôlés dans la lutte antiterroriste au Burkina Faso, ont été tués dimanche lors d'une attaque dans la commune de Pissila, dans le nord du pays, ont indiqué lundi des sources sécuritaire et locale. "Des éléments des groupes terroristes ont attaqué le village de Palsegué, dans la commune de Pissila, hier (dimanche) matin, faisant neuf morts parmi les populations", a déclaré à l'AFP une source sécuritaire. "On dénombre malheureusement trois VDP (volontaires pour la défense de la patrie) parmi les neuf victimes, parmi

lesquelles également le chef du village", a précisé un responsable local, joint à Pissila, soulignant que "trois autres personnes sont toujours portées disparues". "La riposte qui a été donnée avec le soutien des FDS (forces de défense et de sécurité) a permis de neutraliser des terroristes, de procéder à l'enlèvement des corps dans un premier temps et de lancer un ratisage", a poursuivi ce responsable, sans donner de bilan précis sur le nombre de terroristes tués. "L'attaque a eu lieu aux environs de 9h00 au moment où les hommes du village et des Volontaires tenaient une rencontre de concer-

tation après le constat d'une série d'incidents et des attaques dans la zone", a-t-il expliqué.

Selon un élu local à Pissila, situé à une trentaine de kilomètres de Kaya, chef-lieu de la province du Sanmatenga et de la région du Centre-Nord, la localité accueille depuis plusieurs jours des centaines de déplacés, fuyant les attaques.

Créés en décembre 2019, les VDP sont des supplétifs civils qui interviennent aux côtés des forces armées pour des missions de surveillance, d'information et de protection après une formation militaire de 14 jours. Ils font également office de pisteurs et com-

battent souvent avec l'armée, payant un lourd tribut, avec plus de 200 morts dans leurs rangs depuis 2020. Face à la recrudescence des violences terroristes qui ont occasionné plus de 17.000 nouveaux déplacés en dix jours, les forces armées du Burkina Faso ont lancé le 5 mai une opération dans les régions du Nord et du Sahel du pays. Le Burkina Faso, frontalier du Mali et du Niger en proie aux attaques terroristes, en est également la victime régulière depuis 2015. Elles ont fait depuis 2015 plus de 1.300 morts et plus d'un million de déplacés, fuyant les zones de violences.

PALESTINE

L'OCI condamne les attaques contre les Palestiniens et appelle à mettre fin aux opérations militaires de l'entité sioniste

L'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui a convoqué dimanche une réunion d'urgence virtuelle de ses ministres des Affaires étrangères, a condamné les attaques de l'entité sioniste contre les Palestiniens, et a exhorté la communauté internationale à agir immédiatement pour faire cesser les opérations militaires de l'entité sioniste.

Cette réunion s'est tenue à la demande de l'Arabie saoudite, a rapporté l'agence de presse officielle saoudienne.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Faisal bin Farhan ben Abdullah, a présidé la réunion.

Il a attiré l'attention sur les violations flagrantes du caractère sacré des sanctuaires islamiques par l'entité sioniste, sur les attaques commises contre les fidèles et les civils palestiniens, ainsi que sur les violations israéliennes de toutes les résolutions internationales, a indiqué l'agence de presse.

Le prince a réaffirmé le rejet par l'Arabie saoudite des mesures et des projets provocateurs de l'entité sioniste visant à expulser de force les Palestiniens de leurs maisons à El-Qods Est et à les soumettre à la souveraineté de l'entité sioniste.

Il a également condamné les opérations militaires qui se sont soldées par des victimes civiles, y compris des femmes et des enfants innocents.



Le chef de la diplomatie saoudienne a appelé la communauté internationale à prendre immédiatement des mesures d'urgence pour faire cesser les opérations militaires, acheminer de l'aide humanitaire, apporter des soins aux blessés, et s'efforcer de relancer des négociations visant à instaurer une paix basée sur une solution à deux Etats qui soit conforme au droit international et à l'Initiative de paix arabe.

Le Secrétaire général de l'OCI Youssef ben Ahmed Al-Othaimeen a quant à lui déclaré que les mesures prises par l'entité sioniste n'aidaient pas le

processus de paix à progresser, mais ruinaient au contraire les efforts sincères déployés en vue de parvenir à une solution juste, globale et durable.

Il a réaffirmé la solidarité de l'OCI avec le peuple palestinien dans ses efforts pour se doter d'un Etat correspondant aux frontières de 1967 et avec El-Qods Est comme capitale.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad Al-Maliki a pour sa part exhorté les ministres des Affaires étrangères de l'OCI à former un front international pour s'opposer aux crimes de l'entité sioniste et à l'escalade de la violence contre les Palestiniens.

Il les a également appelés à prendre des mesures contre ce qu'il a décrit comme "les attaques de l'entité sioniste contre les Arabes, les musulmans et tous les peuples libres du monde" auprès du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, ainsi qu'auprès des tribunaux internationaux.

Les USA doivent reconnaître le droit des Palestiniens de vivre en paix, selon un sénateur américain

Le sénateur du Vermont, ancien candidat à l'élection présidentielle américaine (2020), Bernie Sanders, a déclaré que les Etats-Unis devraient adopter une nouvelle approche impartiale au Moyen-Orient reconnaissant le droit du peuple palestinien de vivre en paix, appelant son pays à demander un cessez-le-feu immédiat.

Les Etats-Unis qui fournissent, d'après M.

Sanders, près de 4 milliards de dollars par an d'aide à Israël, "devrait changer de cap et adopter une approche impartiale, une approche qui confirme et renforce le droit international concernant la protection des civils", a-t-il plaidé en se référant à la loi améri-

caine qui stipule que "la fourniture de l'aide militaire américaine ne doit pas permettre des violations des droits de l'Homme".

"Avec un nouveau président, les Etats-Unis ont désormais l'opportunité de développer une nouvelle approche du monde, basée sur la justice et la démocratie. Qu'il s'agisse (...) de lutter pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde entier, les Etats-Unis doivent montrer l'exemple en faveur de la coopération en cas de conflit", a souligné le sénateur dans une tribune parue vendredi dans le NY Times.

Cette approche, dit-il, doit reconnaître "le droit absolu des Palestiniens de vivre

dans la paix et la sécurité, au même titre que les Israéliens".

"Je suis fermement convaincu que les Etats-Unis ont un rôle majeur à jouer pour aider les Israéliens et les Palestiniens à construire cet avenir.

Mais si les Etats-Unis veulent être une voix crédible en matière de droits de l'Homme sur la scène mondiale, nous devons faire respecter les normes internationales des droits de l'Homme de manière cohérente (...)", estime-t-il.

"Nous devons reconnaître que les droits des Palestiniens sont importants. Les vies palestiniennes comptent", insiste-t-il. Par conséquent, il soutient que les

Etats-Unis devraient demander "instamment" un cessez-le-feu "immédiat". Sanders, a regretté par ailleurs la situation dramatique dans laquelle évoluent 28 familles palestiniennes du quartier de Sheikh Jarrah à El Qods, menacées d'expulsion.

Le sénateur américain, considère que les expulsions illégales "ne sont qu'une partie d'un système plus large d'oppression politique et économique.

Il dira que pendant des années, "nous avons assisté à une occupation israélienne croissante" en Cisjordanie et à El Qods-Est et à "un blocus continu de Gaza qui rendent la vie de plus en plus intolérable pour les Palestiniens".

CHILI

Les Indépendants et les partis de gauche en tête du scrutin pour la réécriture de la Constitution

Les partis de gauche désireux de réécrire en profondeur la constitution chilienne héritée de la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990) devançaient dimanche soir ceux de la droite conservatrice, mais les partis indépendants arrivent en tête du scrutin pour désigner les rédacteurs de la nouvelle loi fondamentale.

Les deux listes qui rassemblent des candidats allant du centre-gauche au parti communiste, qui entendent proposer un nouveau modèle pour le pays avec différents droits sociaux garantis, comme l'éducation, la santé ou le logement, recueillent 33% des suffrages, après le dépouillement de 64% des bulletins de vote.

Avec 21% des suffrages, la droite au pouvoir défendant le système actuel, ne dispose pas du contrôle des décisions de l'Assemblée constituante qui sera composée de 155 membres élus sur une base paritaire, dont 17 sièges sont réservés aux 10 peuples autochtones.

Les candidats indépendants, - acteurs, écrivains, professeurs, travailleurs sociaux, avocats - dont beaucoup avaient participé au plus grand soulèvement social des dernières décennies, amorcé en octobre 2019 pour réclamer une société plus égalitaire, supplantent les partis traditionnels et rallient le reste des votes.

Malgré l'absence de sondages et des prévisions électorales difficiles, aucun analyste n'avait anticipé une telle razzia des candidats indépendants ou le piètre résultat de la droite au pouvoir, unie avec l'extrême droite sur une seule liste, alors que se profile en novembre l'élection présidentielle.

Ce qui par ailleurs a caractérisé ce scrutin étalé sur deux journées en raison de l'épidémie de coronavirus, a été la désaffection des électeurs qui n'ont été que 37% à se déplacer sur les deux jours de vote.

Le taux de participation était de 20,44% des 14,9 millions d'inscrits, à l'issue de la journée de samedi, selon les données du service électoral.

Javier Macaya, président de l'Union démocratique indépendante (UDI), le plus grand parti de droite du Chili, a déclaré que le pays "a donné un signal que nous devons être capables d'écouter.

Les blocs politiques traditionnels ont été délaissés par les électeurs". Herald Muñoz, candidat du Parti progressiste pour la démocratie (PPD), a estimé que "la force des indépendants émerge de manière imprévue et donne une leçon à la classe politique".

Réécrire la Constitution était une des revendications issues du violent soulèvement social d'octobre 2019. Elle remplacera celle rédigée en 1980 sous le régime militaire d'Augusto Pinochet. Le changement de la loi fondamentale actuelle, qui limite fortement l'action de l'Etat et promeut l'activité privée dans tous les secteurs, notamment l'éducation, la santé et les retraites, est vu comme la levée d'un obstacle essentiel à de profondes réformes sociales dans un pays parmi les plus inégalitaires d'Amérique latine. Selon les sondages, plus de 60% des Chiliens estiment que cette Constitution a créé un système qui profite à un petit nombre de privilégiés.

Ce processus électoral est également le premier au monde à élire une Assemblée constituante sur une base paritaire, avec un nombre égal d'hommes et de femmes.

La nouvelle Constitution doit être rédigée dans un délai de neuf mois, prolongeable une seule fois de trois mois supplémentaires.

Elle doit être approuvée ou rejetée en 2022 par un référendum à vote obligatoire.

APS

Italie : le personnel portuaire refuse de charger une cargaison d'armes destinée à l'entité sioniste

Les travailleurs portuaires de la ville italienne de Livourne en Toscane ont protesté contre une cargaison d'armes et d'explosifs après avoir découvert qu'elle était destinée à l'entité sioniste, rapportent dimanche des médias palestiniens.

L'Union syndicale di Base (USB), un syndicat italien de travailleurs portuaires, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a indiqué que les travailleurs des ports italiens "refusent de charger une cargaison d'armes à destination d'Israël", et que "le port de Livourne ne sera pas complice du massacre du peuple palestinien".

La même source, a ajouté que le navire "contenait des armes et des explosifs qui serviront à tuer les civils palestiniens", déjà victimes d'agression

brutale qui a fait des centaines de victimes civiles, dont de nombreux enfants.

Un rapport de l'organisation non-gouvernementale "The Weapon Watch", basée à Gênes qui surveille les expéditions d'armes dans les ports européens et méditerranéens, a informé le syndicat de la destination du navire et de son contenu, selon Wafa. L'ONG a exhorté le gouvernement italien à se demander s'il suspendait une partie ou la totalité des exportations militaires italiennes vers les zones de conflit israélo-palestinien.

Bien que la cargaison ait finalement entrepris son voyage vers Naples, alors que la plupart des autres travailleurs portuaires continuaient à charger le navire, d'autres groupes de travailleurs

italiens ont appelé à "une coordination accrue" entre le personnel portuaire pour empêcher l'expédition d'armes qui pourraient être utilisées pour bombarder Gaza. Des manifestations ont eu lieu dans diverses villes italiennes cette semaine, à la suite de l'agression israélienne contre les Palestiniens à l'enclave palestinienne, et à El-Qods occupée.

Deux familles entières ont péri à Gaza en moins de 24 heures lors des bombardements sionistes, tuant plus de 17 personnes dont 13 enfants et trois femmes. Depuis sept jours, les forces d'occupation israéliennes mènent une agression violente contre la bande de Gaza, entraînant la mort de plus de 200 palestiniens, dont 41 enfants et 23 femmes.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES Les musées ouverts au public "à titre gracieux" du 17 au 20 mai

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a annoncé, dimanche à Alger, l'ouverture des musées à l'échelle nationale "à titre gracieux" du 17 au 20 mai, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des musées, en vue d'inciter les citoyens à découvrir la richesse du patrimoine national.

Intervenant à l'ouverture des portes ouvertes sur "La sécurité culturelle...enjeu du développement culturel durable" organisées au Centre des Arts et de la Culture au Bastion 23, la ministre a invité les citoyens à se rapprocher de ces espaces qui abritent "la mémoire nationale" afin de "se réconcilier avec le patrimoine qui représente notre fierté". A ce propos, Mme. Bendouda a salué les efforts déployés par les divers corps de sécurité en matière de protection du patrimoine culturel national, qualifiant ces institutions de "principal partenaire du ministère de la Culture dans la protection du patrimoine culturel national". "Le combat mené pour la préservation du legs est une cause profondément participative, impliquant instances, organisations, associations et individus, et requérant une coordination au plus haut

niveau, à travers la constitution d'équipes de protection pleinement et officiellement habilitées à exercer le devoir de riposte aux actes de vandalisme qui entamerait les objets patrimoniaux", a-t-elle souligné.

Mme Bendouda a indiqué que l'amendement de la loi N 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, actuellement sur la table du gouvernement, prendra en compte la valorisation de tout le patrimoine culturel subaquatique au niveau du littoral national. Elle a en outre affirmé qu'elle "suit de plus près" le dossier de découverte des canons historiques dans les eaux du port de Cherchell (Tizaba), où les équipes de recherche archéologique fouillent le site en coopération avec le ministère de la Culture et le Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et en coordi-



nation avec le ministère des Travaux publics, ajoutant qu'il était possible de garder ce patrimoine immergé et de le valoriser économiquement en organisant des plongées pour les visiteurs. De son côté, la directrice du Centre

des arts et de la culture, Faiza Riache a indiqué que ces portes ouvertes organisées du 16 au 18 mai, ont vu la participation de représentants de divers corps de sécurité spécialisés et de musées, ainsi que des académiciens

et des acteurs de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel.

Une série d'interventions liées au patrimoine a également été programmée en marge de ces portes ouvertes.

EL-MENEA

Le vieux ksar en quête de réhabilitation et de protection

Le triste état dans lequel se trouve le vieux ksar d'El-Menea pose avec acuité la problématique de la sauvegarde, de la réhabilitation et de la protection des monuments historiques dans le sud du pays, selon des professionnels du patrimoine et des membres de la société civile.

Après des décennies de négligence, ce monument est tombé en décrépitude et en ruines où sont organisées actuellement des marches de découverte du patrimoine architectural dans ce vieux Ksar riche en symboles d'une population douée d'un remarquable savoir-vivre et un degré élevé de goût du beau ainsi que l'attachement aux traditions.

Face au délabrement progressif de ce Ksar abritant la demeure de la princesse M'barka Bent El-Khass, par les vicissitudes et l'usure du temps, ce joyau de la civilisation ancienne se trouve actuellement dans un état de dégradation accélérée, selon les responsables de la culture.

Ceci à travers des actes de vandalisme opérés par certaines personnes qui extraient des pierres pour les utiliser dans la construction et des galets d'argile grise "Ghassoul" ayant, selon les croyances locales, de vertus à usages thérapeutiques et cosmétiques.

Puissant agent de régénération physique, ces galets d'argile grise sont également utilisés dans la géoplagie pour certains malades, a souligné Hadj Cheikh habitant d'El-Menea.

"On offre souvent pour les visiteurs et touristes des morceaux d'argile extrait des murs et fondation du Ksar qui est devenu vulnérable menaçant ruine et effondrement", a-t-il précisé. Il a fallu attendre la visite de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en janvier dernier pour que soient enfin levés les lourdes incertitudes pesant sur le vieux ksar d'El-Golea (appellation ancienne), dominant depuis 10 siècles la palmeraie de l'actuelle El-Menea, par la création officielle d'une antenne de l'Office national de gestion des biens culturels (ONGBC) à El Menea, avec l'acquisition d'un siège mitoyen au vieux Ksar, a indiqué à l'APS le responsable du dossier restauration et réhabilitation à la direction de la culture de Ghardaia, Mohamed Alouani.

Sauvegarder le ksar et réhabiliter son patrimoine

Pour faire face à l'état de décrépitude et de précarité très avancé que connaît cette cité forteresse, les services de la culture ont procédé à l'identification et le diagnostic des dysfonctionnements à l'origine de la dégradation de ce ksar "classé patrimoine national depuis 1995", à la délimitation avec précision de l'espace réel du ksar, avec des propositions concrètes élaborées selon une stratégie participative avec la société civile, afin de sauvegarder le ksar et réhabiliter son patrimoine, a précisé M.Alouani.

Ces actions vont permettre outre le gardiennage et le nettoyage du site, la restauration et la revitalisation de ce patrimoine architectural, culturel et historique, en vue de l'intégrer dans la dynamique de développement que connaît la région d'El-Menea et de promouvoir ses potentialités matérielles et immatérielles et encourager l'investissement touristique créateur de richesse et d'emplois, a-t-il ajouté. Edifié en l'an 928, selon les archives de la direction de la Culture, à la croisée des pistes commerciales qui reliaient l'Afrique du nord de l'époque médiévale à l'empire Songhai subsaharien, le ksar d'El-Menea, "Taourirt" selon une appellation berbère, surplombe de plus de 70 mètres l'oasis d'El-Menea, enserrée dans un méandre de la route nationale RN-1, et offre depuis ses remparts des panoramas spectaculaires d'une rare beauté.

Perchée sur les hauts sommets arides et escarpés, mais splendides, de la limite de démarcation entre le grand Erg Oriental et le grand Erg occidental, le vieux Ksar d'El-Menea demeure une cité riche aussi bien par son histoire et ses traditions que par la splendeur des paysages naturels qui l'entourent. Devenue le premier site culturel et touristique de la région, ce Ksar avec son architecture, et ses maisonnettes traditionnelles construites sur un rocher épousant admirablement la nature rocaillieuses, constitue une attraction et un endroit idéal pour les touristes et autres visiteurs de la région. Il constitue une configuration urbaine qui témoigne depuis plusieurs siècles de vestiges d'une civilisation citadine raffinée, avec ses habitations étroites marquées par une architecture simple truffée de niches et étagères ainsi que de petites ouvertures pour l'éclairage et l'aération. Sa configuration s'articule autour de la mosquée, point focal autour

duquel gravite une spirale descendante d'habitats avec un puits collectif et des sites de stockage de denrées alimentaires creusés à même la roche calcaire et qui constituent une curiosité pour les touristes. La création d'une antenne de l'ONGBC et la concrétisation de la réha-

bilitation du vieux ksar d'El-Menea s'inscrit dans une stratégie de valorisation de cet espace patrimonial authentique, afin d'amorcer une réelle dynamique locale basée sur la promotion des secteurs du tourisme, de l'artisanat et la culture.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES MOUDJAHIDINES ET DES AYANTS DROIT
N.I.F: 099101019039918

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2021
(APRES LA DECLARATION DE FUTILITE)

Le wali de la wilaya d'Adrar représenté par le Directeur des moudjahidines et des ayants droit de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales après la déclaration de futilité pour Compléter de :

Lot n° 15: Aneublement et Restaurant, et literie, Tapisserie, rideaux et volage, et équipement de grande cuisine et estensie)
Lot n° 21: complément Lot n° 18 (Equipement Matériel de massage et rééducation fonctionnelle)

Dans le cadre de Population : Réalisation et équipement d'un centre de repos des moudjahidines à TIMIMOUN (PSS 3007)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales ou candidat qualifié et remplissant les conditions, retirer le cahier des charges auprès de la Direction des moudjahidines et des ayants droit de la wilaya d'Adrar, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Pendant de période fixée au quinze (15^{ème}) jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P. Jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention

« dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n.°.../l'objet de l'appel d'offres », comme suit :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES MOUDJAHIDINES ET DES AYANTS DROIT
WILAYA D'ADRAR
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/21
"A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES"
LOT: ACHÈVEMENT LOT N° 15
LOT N° 21

* Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A/ LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- 1- Une déclaration de candidature (Remplie, signée et cachetée).
- 2- Une déclaration de propreté (Remplie, signée et cachetée).
- 3- Les statuts pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

5-a/ Capacités professionnelles

- Registre électronique du commerce dans le domaine de la même nature ou similaire de projet (fabriqueur, importateur, grossiste ou détaillant)

- Attestation Equipements de bonne exaction durant les dix (10) dernières années délivrés par les services contractants (par chaque lot).

5-b/ Capacités financières ou Certificats d'activité : moyens financiers justifiés par les bilans 2017-2018-2019 et les références bancaires

B/ L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- 1- Une déclaration à soumettre (Remplie, signée et cachetée).
- 2- Démat et planimétrie de livraison (par lot).
- 3- Attestation pour les produits d'origine Algérienne (présenté par les intérêts de la chambre de commerce et d'industrie).
- 4- Attestation de délai de Garantie (Par lot).
- 5- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 6- Mémoire justificatif ou tout document permettant de valier les capacités des soumissionnaires (selon le formulaire joint sur la page 13).

C/ L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- 1- la lettre de soumission (Remplie, signée et cachetée).
- 2- le bordereau des prix unitaires (BPU) (Remplie, signée et cachetée).
- 3- le détail quantitatif et estimatif (DQE) (Remplie, signée et cachetée).

Présentation des offres cachetées et scellées : le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre
- La mention (dossier de candidature) ou (offre technique) ou (offre financière) selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- (A ouvrir par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
- La référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres
- Et sera déposée par porter à l'adresse : Direction des moudjahidines et des ayants droit de la Wilaya d'Adrar jusqu'à midi (12 :00)

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h30mn au siège de la Direction des moudjahidines et des ayants droit de la Wilaya d'Adrar, cité dépendance au milieu la wilaya d'Adrar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure à 14 h30 mn.

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

DK NEWS Anep : 2116009076 du 18/05/2021

IRLANDE

Le ministère de la Santé visé par une cyberattaque



Le ministère irlandais de la Santé a fait l'objet d'une tentative de cyberattaque similaire à l'attaque au rançongiciel ayant paralysé vendredi le service public de santé, a indiqué dimanche le gouvernement irlandais.

"Le Centre national de la cybersécurité (NCSC) s'est aperçu jeudi d'une tentative de cyberattaque contre le ministère de la Santé", lequel a partiellement suspendu son système informatique "par mesure de précaution", a précisé le gouvernement dans un communiqué.

"Cette tentative d'attaque continue à faire l'objet d'une enquête, mais il semblerait qu'il s'agisse d'une attaque ransomware similaire à celle ayant affecté le service public de santé (HSE Ireland), a-t-il ajouté. A

la suite de cette attaque, qu'il a qualifiée d'"opération criminelle internationale", le service de santé irlandais avait arrêté vendredi l'ensemble de son système informatique. Des hôpitaux avaient dû annuler des rendez-vous non urgents, mais la campagne de vaccination contre le Covid-19 n'a pas été affectée. Les cyberattaques à l'aide de rançongiciel sont un phénomène qui a explosé ces dernières années. Un rançongiciel, ou "ransomware", exploite des failles de sécurité d'une entre-

prise ou d'un individu pour chiffrer et bloquer ses systèmes informatiques, exigeant un rançon pour les débloquer. Mercredi, le chef de la diplomatie britannique Dominic Raab a plaidé pour la mise en place d'une coalition internationale pour répondre à la menace croissante provenant d'acteurs étatiques et de groupes criminels qui s'en prennent aux démocraties avec des attaques informatiques, mettant en cause Russie, Chine, Iran et Corée du Nord.

CYBERSÉCURITÉ

Londres appelle à une coalition internationale

Le Royaume-Uni a plaidé, mercredi, pour la mise sur pied d'une coalition internationale contre les cyberattaques.

Dans une intervention en ligne devant le Centre national de la cybersécurité (NCSC), le ministre britannique des Affaires étrangères, Dominic Raab, a insisté sur la "nécessité d'une telle coalition face aux menaces provenant d'acteurs étatiques et de groupes criminels qui s'en prennent à la démocratie". "Ces acteurs sont les vandales à une échelle industrielle du XXIe siècle. Ils veulent saper les fondations de notre démocratie", a-t-il ajouté. En mars, un rapport de défense, qui était attendu de longue date, a proposé un investissement supplémentaire dans les

capacités de cyberguerre du Royaume-Uni. "Nous utilisons nos capacités parce qu'elles sont nécessaires pour défendre nos citoyens et sauvegarder la coopération internationale - nos adversaires utilisent leur pouvoir pour voler, saboter et saccager le système international", a ajouté M. Raab. L'année passée, le centre de la cybersécurité britannique a traité 723 incidents majeurs - un record depuis sa création il y a ci nq ans - et a arrêté 700.000 escroqueries en ligne, a-t-il précisé. Les Etats-Unis ont aussi subi récemment une salve de cyberattaques, notamment sur un pipeline la semaine dernière et une attaque majeure contre l'éditeur de logiciels SolarWinds.

CHINE - ESPACE

La Chine réussit à poser un petit robot sur Mars (média)

La Chine a réussi samedi à poser avec succès à la surface de Mars son petit robot télé-guidé "Zhurong", ce qui constitue une première pour le pays asiatique, a indiqué la télévision publique CCTV.

Atterrir sur la planète rouge est particulièrement compliqué et de nombreuses missions européennes, soviétiques et américaines se sont soldées dans le passé par des échecs.



PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Wilaya de Blida

Direction des Travaux Publics

- Direction des Travaux Public - 06 Rue Ahmed Zabana Blida-
- Numéro d'identification Fiscal : 408015000017094
- Numéro de l'Opération : NK5.521.8.262.109.13.02
- Intitulé de l'opération : Réalisation de dédoublement de la RN69 avec l'évitement d'Oued Alleug

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N° : 14/2021

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Réalisation d'Eclairage Public du dédoublement de la RN69 avec l'évitement d'Oued Alleug.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Ne peuvent participer au présent appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales que les entreprises satisfaisant à conditions suivantes :

- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie (03) Trois et Plus activité principale Travaux Publics ou (Bâtiment) et secondaire (travaux public) avec code éclairage publics.
- Avoir réalisé au moins un projet d'éclairage public sur un linéaire 2000mètre et justifié par attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.
- La moyenne des chiffres d'affaire des trois (03) dernières années doit être ≥ 50.000.000,00 DA.

Toute Entreprise, qui ont fait l'objet d'une mise en demeure publiée, ou d'une résiliation à torts exclusifs sont exclus de la participation à cet appel d'offre.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA, 06 rue Ahmed ZABANA - BLIDA -

L'offre du soumissionnaire doit comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, conformément aux dispositions de l'article N°67 du Décret Présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le dossier de Candidature :

- 1- La déclaration de candidature dûment signée, paraphée et datée.
- 2- La Déclaration de probité, dûment remplie, signée et datée.
- 3- Un document relatif au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- 4- Un copié du statut de l'entreprise.
- 5- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie (03) Trois et Plus activité principale Travaux Publics ou (Bâtiment) et secondaire (travaux public) avec code éclairage publics.
- 1- Une copie du registre de commerce (nouvelle immatriculation)
- 2- Un casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité pour les soumissionnaires nationaux ;
- 8- Les pièces fiscales et parafiscales (Mise à jour extrait de rôle, certificats CNAS, CASNOS, CACOBATH) apurés ou avec échéanciers respectés jusqu'au mois précédant la date de dépôt de l'offre ;
- 9- Une copie du Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- 10- Une copie du Numéro d'identification statistique (NIS) ;
- 11- Une copie du récépissé de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les soumissionnaires personnes morales en cours de validité ;
- 12- Une copie des bilans comptables de l'entreprise pour les 03 dernières années certifiés par un commissaire aux comptes (ou visés par les services des impôts) ;
- 13- Copie des Attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ;
- 14 - Liste des moyens humains dûment visés par les services de caisse de sécurité sociale en cours de validité, avec copie des diplômes, certificat de travail ou attestation du travail ;
- 15- Liste des moyens matériels de chantier justifiés par des factures d'acquisition pour les moyens non roulants et des cartes grises accompagnées par des polices d'assurance en cours de validité pour les moyens roulants ;
- 16- Engagement écrit qui doit être signé par le soumissionnaire concernant la mise à disposition d'un équipement pour intervention et maintenir l'éclairage en état fonctionnel durant toute la période de garantie.

L'offre Technique :

- 1- La déclaration à souscrire dûment remplie, signée, cacheté et datée ;
- 2- L'instruction aux soumissionnaires dûment signée, paraphée et datée ;
- 3- Le cahier des clauses CCAG et CCAP dûment rempli, signé, cacheté, daté et portant à la dernière page, la mention manuscrite " Lu et Accepté "
- 4- Planning des travaux dans lequel figure le délai d'exécution des travaux.

L'offre Financière :

- 1- La lettre de soumission dûment remplie, signée, cacheté et datée ;
- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et datée ;
- 3- le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et datée ;
- 4- décomposition des prix global et forfaitaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière devront être distincts et contenus dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière ». Ils sont remis dans un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

NB : Toutes les pièces doivent être remises dans l'ordre mentionné ci-dessus.

Important :

Une copie originale du casier judiciaire du soumissionnaire retenu sera demandée à la signature du marché.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N°...../2020

REALISATION D'ECLAIRAGE PUBLIC DU DEDOUBLEMENT DE LA RN69 AVEC L'EVITEMENT D'OUED ALLEUG.

-A NE PAS OUVRIR -

A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION -

Toutes les offres doivent être déposées au niveau de la : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (DTP) DE LA WILAYA DE BLIDA -bureau du secrétariat- 06 rue Ahmed ZABANA - BLIDA.

Le délai de préparation des offres est fixé à Vingt Un (21) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les offres seront valables pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois(03) mois après la date de dépôt des offres fixée par le service contractant

L'heure limite de dépôt des offres est fixée entre 08h00 et 12h00 qui correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis se fera, le même jour à 13h00, au Siège de la DTP, en présence des soumissionnaires qui voudraient y assister ou leurs représentants dûment mandatés.

Au cas où, ce jour coïnciderait avec un week end ou une journée de repos légal, les opérations de dépôt des offres et d'ouverture des plis s'effectueraient le premier jour ouvrable qui suit aux mêmes horaires respectifs.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Lincoln : A La Poursuite du Bone Collector



Tandis que le Bone Collector est perturbé par les récentes déclarations de Lincoln à la télévision, l'équipe est chargée d'une nouvelle affaire. Une jeune femme, Kamala Patel, a été retrouvée morte à son domicile. Des indices semblent désigner son mari, Raj, avec qui elle s'était disputée. Connaissant personnellement le couple depuis longtemps, Lincoln est convaincu que l'accusé est innocent.

france 2 20:05

Tomb Raider



En mai 2009, Lord Richard Croft, explorateur et aventurier, décide de se rendre sur une île japonaise pour retrouver la tombe d'une ancienne reine devenue une puissante sorcière. De nos jours à Londres, sa fille Lara, la vingtaine, sportive accomplie, mène une vie simple et modeste. La jeune femme refuse de considérer que son père, porté disparu depuis 7 ans, est mort. Alors que la succession de Lord Croft est sérieusement envisagée par son ancienne partenaire commerciale Ana Miller, Lara décide de se rendre à la recherche du disparu.

france 3 20:05

Tandem



Alors qu'il répète son nouveau tour de magie dans le théâtre de verdure d'O, le célèbre illusionniste Lazlo Kane est tué. Son corps est retrouvé à proximité, au milieu d'une pinède. Il a été empoisonné avec des huiles essentielles de genévrier, mises dans son thermos. Axel, l'un de ses techniciens, avec lequel il s'est disputé la veille, est soupçonné. Mais pour Paul, le meurtrier est forcément un magicien. Il y a 5 ans, Louise Marlin, l'assistante de Lazlo, avait été grièvement blessée lors d'une représentation. Ils s'étaient revus récemment.

CANAL+ 20:05

Petit pays



En 1992, à Bujumbura, au Burundi, Gaby et ses amis s'introduisent discrètement dans les jardins de riches propriétaires occidentaux pour récolter des fruits, qu'ils revendent aussitôt à la sauvette aux automobilistes. Mais pour le jeune garçon, ce n'est qu'un jeu. Gaby vit en effet de façon aisée entre sa petite sœur, sa mère rwandaise, Yvonne, et son père Michel Chapaz, un entrepreneur français. Mais cette existence relativement paisible se fissure quand leurs parents se séparent et que des conflits entre Tutsis et Hutus commencent à éclater.

6 20:05

Le meilleur pâtissier : les professionnels



Sous la grande tente du concours, il reste cinq binômes de pâtissiers. Espérant décrocher une place en demi-finale, ils s'affrontent cette semaine autour de deux épreuves centrées sur le blanc. Pour la vitrine, ils doivent réinventer un grand classique de la gastronomie française : l'île flottante. Il leur faudra trouver une façon de présenter en portions transportables ce dessert généralement servi à l'assiette. Pour le défi des chefs, ensuite, les candidats doivent réaliser d'inoubliables gâteaux de mariage dans un décor pâtissier spectaculaire.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2716

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité."

Victor Hugo

Mots croisés n°2716

Horizontalement:
Verticalement:

- Pêcheuse d'écrevisses en eau trouble
 - Extirpes les yeux superflus
 - Repas entre disciples - Quatrième partie du jour - Note de clé
 - Marque d'infinif - Argot très british - Coup de baguette
 - Snifer - Elle voulait la pomme et eut les pépins
 - Mesure avant remplissage - Objet parfois défensif
 - Sans accent - Mesquin
 - Courberaient
 - Règle d'état - Distend - Le numéro 58
 - Porteur de géniteur - Pas détendus du tout
- A - Contenant qui reçoit n'importe quoi
B - Manque total de bons sens
C - Bienfaisant - Sorte d'humour
D - Terre bretonne
E - Patrie d'Abraham - Peu fidèle
F - Complètement inculte - Belle période pour hâler
G - Autre terre bretonne - Nigaud
H - Côte à - Vice réhibitoire
I - Epine de rose - Fluctuer
J - Début de compte - Archipel danois
K - Séparé du reste - Pas très important
L - Agents de liaison

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Terreurs



WORLD RUGBY "Le statut de membre permanent va accélérer la croissance de la discipline en Algérie (Ben Hassen)"

Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofian Ben Hassen, a affirmé que l'obtention par l'Algérie de statut de membre permanent, au sein de la Fédération internationale de rugby (World Rugby) allait "accélérer l'évolution de la discipline en Algérie, grâce à l'accompagnement de l'instance internationale". L'Algérie qui siègeait depuis 2019 en tant que membre participatif de World Rugby, est devenue depuis mercredi, membre permanent de cette instance. Le président de la FAR, s'est dit fier en estimant que "l'obtention par l'Algérie d'un siège permanent au sein de la fédération internationale, est un évènement grandiose et important". "Cette position de membre permanent au sein de World Rugby donnera à notre pays, quatre opportunités principales à commencer par l'assistance et l'accompagnement du rugby sur la scène nationale, comme elle permettra au XV d'Algérie, sixième au classement continental, d'intégrer le classement mondial. Maintenant, nous serons en mesure de prendre part aux assemblées générales de l'instance mondiale de Rugby, tout en ayant une voix élective, ce qui est très important pour notre pays".

Et d'ajouter : "Cette intégration au sein de World Rugby permettra donc à l'Algérie de prendre part aux éliminatoires des JO et du Mondial de rugby à VII et XV dans les deux catégories (masculines et féminines)". De son côté, le président de la Confédération africaine de rugby (Rugby Afrique), le Tunisien Khaled Babbou, a souligné que l'obtention par l'Algérie et le Burundi du statut de membre permanent à World Rugby, est une preuve du développement du ballon ovale en Afrique.

"J'ai un grand plaisir de souhaiter la bienvenue aux fédérations d'Algérie et du Burundi de rugby comme membres permanents à World Rugby, portant ainsi le nombre de pays africains à 20 membres. Le rugby est en constant développement en Afrique. Notre stratégie s'appuiera sur les jeunes et les femmes qui connaissent une nouvelle dynamique. De 50.000 joueurs enregistrés en 2012, le nombre est passé à plus de 350.000 joueurs en 2020", a-t-il fait savoir.

La sélection algérienne avait remporté la Bronze Cup en 2017, puis la Silver Cup en 2018. Elle devait prendre part à la Golden Cup en 2019 (la plus prestigieuse compétition continentale), mais l'instance africaine a décidé de changer la formule de compétition. La 10e édition du Mondial de rugby à XV, prévue en France en 2023, est considérée comme un objectif majeur par la FAR, dans le but de qualifier les "Verts" pour une première participation mondiale historique de cette discipline en Algérie.

A signaler que World Rugby a abandonné fin 2019 l'ancienne formule de la Coupe d'Afrique des nations, constituée auparavant de trois paliers (Bronze Cup, Silver Cup et Golden Cup) avant d'adopter en 2020 une nouvelle formule à laquelle prennent part 16 pays. Toutefois, les nouvelles conditions sanitaires imposées par le Covid-19 ont obligé l'instance continentale à changer encore de système de compétition, avec l'instauration de groupes pour l'année 2021 et la phase finale en 2022, en attendant le tirage au sort prévu en décembre prochain.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT L'AG électorale reprogrammée pour demain à Alger (FAH)

L'assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne handisport (FAH) aura lieu mercredi (11h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a-t-on appris lundi du secrétariat de l'instance fédérale.

Initialement prévue pour dimanche (hier) à l'amphithéâtre de l'ENS/STS, Rachid Harrague de Dely Ibrahim (Alger), l'AGE mais n'a pas pu être organisée, suite à l'invasion de la salle par des athlètes qualifiés aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020, qui ont refusé sa tenue. Ils ont expliqué que l'avenir du handisport ne peut pas se décider de cette façon et avec des candidats qui n'ont même pas le niveau requis pour gérer les affaires d'une aussi lourde fédération au riche palmarès. Devant l'impossibilité de réunir les conditions requises pour le déroulement des travaux de la rencontre, les représentants des commissions fédérales de candidature et de recours, en



concertation avec le candidat à la présidence, Slimane Maachou, ont proposé de décaler la tenue de l'AGE de 24 heures au siège du (COA), une proposition soumise, pour approba-

tion, à la commission nationale de suivi du renouvellement des structures et instances sportives nationales du ministère de la jeunesse et des sports (MJS), qui a finalement retenu la date

du mercredi. Par contre, l'autre postulant à la présidence de la FAH, Abdelhak Beharkou a refusé de prendre part à la réunion, expliquant qu'il a introduit des réserves sur des membres de l'autre liste et attendra une réponse à ses recours. Deux listes, avec à leur tête, Abdelhak Beharkou de la Ligue de Batna et ancien membre de l'exécutif (2004-2008) et Slimane Maachou (Ligue de Béchar) seront en course pour le poste de président et membre du bureau exécutif de la FAH pour le prochain mandat paralympique. Les deux listes étaient composées de 13 autres membres pour le bureau exécutif dont le président et un suppléant pour chacune.

CYCLISME-ALGÉRIE

La 2^e manche de la Coupe d'Algérie VTT XCO samedi prochain à Tlemcen

Les épreuves de la 2e manche de la Coupe d'Algérie VTT XCO auront lieu samedi prochain au parc national dans la forêt de Lalla Setti de Tlemcen, a-t-on appris dimanche auprès de la ligue organisatrice. Cette manifestation sportive, organisée par la Ligue de wilaya de cyclisme de Sidi Bel-Abbes en collaboration avec la

ligue de Tlemcen et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, verra la participation de plus de 120 vététistes d'une vingtaine de clubs représentant 10 wilayas du pays dans les catégories cadets, juniors, master et élite. Cette course cycliste de cross country olympique se déroulera sur un circuit fermé de 4,2 kilomètres. Un

parcours plus exigeant et technique avec des cols rocheux et secs, a-t-on souligné.

Tous les ingrédients seront réunis pour faire de cette compétition une grande réussite, a-t-on ajouté, faisant savoir que les cadets devront parcourir 2 fois cette distance, les juniors et master 4 fois et l'élite en 6 tours.

EL BAYADH

Lancement "prochain" des travaux de réalisation de huit piscines de proximité (DJS)

Les travaux de réalisation de huit piscines de proximité couvertes seront "prochainement" lancés à travers la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris dimanche du directeur local de la jeunesse et des sports, Lazhar Boukhouché. Ces structures seront érigées dans les huit daïras que compte la wilaya dans un délai de 16 mois pour une enveloppe financière de l'ordre de 640 millions DA, au titre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a-t-il déclaré. L'étude portant sur ces projets a été achevée

ainsi que le choix des entreprises réalisatrices, a indiqué le même responsable. Par ailleurs, les travaux de réalisation de la piscine semi-olympique de la commune de Labiodh Sidi Cheikh ont été achevés ainsi que la piscine de proximité de la commune de Ghassoul. Leur raccordement au réseau du gaz naturel est en cours, a-t-on précisé. S'agissant des stades de proximité, quelque 42 stades ont été réalisés à travers 22 communes pour une enveloppe financière de 230 millions DA au titre du

fonds de garantie et solidarité des collectivités locales, a fait savoir le même responsable. L'aménagement de la pelouse du complexe sportif "Zakaria Medjdoub" du chef-lieu de wilaya a été aussi achevé. Il est prévu le lancement de deux opérations similaires aux stades de Bougtob et Labiodh Sidi Cheikh.

Enfin, les travaux de construction d'une salle omnisports de 500 places tirent à leur fin à Labiodh Sidi Cheikh. Seul son raccordement au réseau du gaz naturel est en cours de réalisation.

AVIRON - JEUX OLYMPIQUES-2020

18 pays décrochent au moins un quota de qualification

Pas moins de dix-huit pays dont l'Algérie, issus de cinq continents, ont obtenu au moins un quota de qualification pour les épreuves olympiques de Tokyo, a rapporté lundi la Fédération internationale d'aviron (World Rowing) sur son site officiel. La Russie a été l'une des grandes gagnantes de la compétition, en décrochant des places dans cinq épreuves, où ses rameurs seront alignés sous la bannière du comité national olympique. Avec un jour d'avance sur le programme initial du long processus de qualification olympique, interrompu à Lucerne en Suisse, en raison de la tempête attendue ce lundi sur la ville, les régates mondiales de qualification olympique ont distribué les derniers billets pour

les Jeux de Tokyo. A noter la qualification de huit masculins de la Nouvelle-Zélande, où était présent le double champion olympique en deux de pointe, Hamish Bond. Preuve de l'universalité de l'aviron, les cinq continents ont été représentés sur le ponton de la victoire, après le succès de l'Afrique du Sud dans le quatre de pointe masculin. " Tous les bateaux qualifiés doivent maintenant être confirmés par leurs comités olympiques nationaux respectifs", a expliqué le World Rowing. Il est à signaler que l'Algérie a réussi à qualifier deux rameurs aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août 2021). Il s'agit de Sid Ali Boudina et Kamel Ait Daoued.

APS

JO-2020 Plus de 80% des Japonais contre les jeux à Tokyo cet été (sondage)

Plus de 80% des Japonais sont opposés à l'organisation des Jeux olympiques cet été, selon un nouveau sondage publié lundi, à moins de 10 semaines de l'événement reporté l'an dernier à cause de la pandémie.

Cette enquête d'opinion a été réalisée par le quotidien Asahi après la décision du gouvernement japonais vendredi d'élargir l'état d'urgence sanitaire à neuf départements du pays, confronté à une quatrième vague d'infections au Covid-19 qui met son système de santé sous pression. Le sondage révèle que 43% des personnes interrogées souhaitent l'annulation des Jeux et 40% un nouveau report. Ces chiffres sont en hausse par rapport aux 35% qui soutenaient l'annulation lors d'une enquête du même journal il y a un mois et aux 34% qui souhaitaient un nouveau report. Seuls 14% sont favorables à la tenue des Jeux comme prévu cet été, contre 28% auparavant, selon ce sondage réalisé par téléphone auprès de 1.527 personnes. Si les Jeux ont lieu, 59% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles ne voulaient pas de public, 33% étant favorables à une réduction du nombre de spectateurs et 3% à de s Jeux avec une capacité normale dans les stades. Depuis des mois, tous les sondages montrent qu'une majorité de Japonais s'opposent à la tenue des JO (23 juillet-8 août). Un autre sondage réalisé par l'agence de presse Kyodo et publié dimanche montre que 59,7% des personnes interrogées sont favorables à l'annulation des JO, bien qu'un nouveau report n'ait pas été cité comme option. Interrogé sur les récents sondages, le porte-parole du gouvernement, Katsumoto Kato, a déclaré que le gouvernement allait "faire des efforts pour que la population japonaise comprenne que les Jeux de Tokyo se dérouleront de manière sûre". "Nous devons donner des explications sur les détails des mesures concrètes (concernant le coronavirus)", a-t-il ajouté, affirmant que les Jeux ne mettraient pas davantage de pression sur le système médical. Le Japon a connu jusqu'ici une épidémie de Covid-19 moins importante que celle observée dans de nombreux pays, avec quelque 11.500 décès officiellement recensés depuis début 2020.

LIGUE 1 (21E JOURNÉE)

Le leader ne gagne plus, l'USMA enchaîne à domicile

L'ES Sétif, leader du championnat de Ligue 1 de football, a été tenue en échec dimanche en déplacement face au RC Relizane (2-2), alors que l'USM Alger confirme ses ambitions, en venant à bout au stade Omar-Hamadi, du dauphin la JS Saoura (2-0), à l'occasion de la 21e journée de la compétition.



Alors qu'elle menait au score grâce à une ouverture du score signée Ghacha (7e, s.p), l'ESS a sombré par la suite pour encaisser en deux fois, avant d'égaliser par Ghacha, qui a récidivé en seconde période (63e). L'Entente a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du milieu de terrain Amir Karaoui, après cumul de cartons (90e+1).

Il s'agit du troisième match de suite sans victoire pour l'ESS, qui reste sur une élimination en 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue, à la maison face au WA Tlemcen (1-2). En dépit de ce résultat, l'Entente compte désormais cinq points d'avance sur son poursuivant direct la JS Saoura, battue en déplacement face à l'USM Alger (2-0), grâce à un doublé de Belkacemi.

Le gardien de but usmiste Mohamed Lamine Zemmatouche a été auteur de plusieurs arrêts décisifs, qui ont permis à son équipe de pré-

server sa série d'invincibilité (7 matchs, ndlr) depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Mounir Zeghdoud en mars dernier. Le latéral droit et nouvelle recrue Haïthem Loucif s'est blessé sérieusement au cours de cette partie.

Une première réussie pour Zaoui avec l'ASO Chlef

Le Paradou AC a rejoint la première partie de tableau (8e), en allant s'imposer sur le terrain du CS Constantine (0-1). Dehiri a été auteur de l'unique but de la rencontre, face à une équipe constantinoise qui fait du surplage, elle qui n'a plus gagné depuis son succès déroché à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0), le 26 mars dernier.

En bas du tableau, le NC Magra est en match de se réveiller et amorcer sa mission de sauvetage, en s'imposant difficilement à domicile face à l'AS Ain M'lila (3-2), grâce notamment à un doublé de

Hadj Bougueche, qui atteint la barre de cinq buts depuis le début de la saison.

Il s'agit de la troisième victoire de rang pour Magra, toutes compétitions confondues.

L'ASO Chlef, sous la houlette du nouvel entraîneur Samir Zaoui, a mis fin à quatre défaites de suite, toutes compétitions confondues, en s'imposant chez son voisin le WA Tlemcen (3-2).

Les Tlemceniens retombent dans leurs travers après trois matchs consécutifs sans défaite.

Le NA Hussein-Dey continue de manger son pain noir, en se faisant tenir en échec à domicile face à l'US Biskra (1-1).

Les "Sang et Or", sérieusement menacés par le spectre de la relégation, n'ont plus gagné en championnat depuis le 26 février dernier, à la maison face au RC Relizane (3-0).

La lanterne rouge le CABB Arreridj, est allé tenir en échec l'autre relégable l'USM Bel-Abbès (1-1).

Un résultat qui n'arrange nullement les affaires des deux formations.

En match avancé de cette 21e journée, le MC Oran a réalisé une excellente opération en allant s'imposer mardi dernier à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0). Cette journée est

tronquée des matchs Olympique Médéa - MC Alger et JSM Skikda - CR Belouizdad, en raison de la participation des deux clubs algérois, aux quarts de finale de la Ligue des champions, disputés vendredi et samedi.

Résultats partiels et classement

RC Relizane - ES Sétif 2-2
NC Magra - AS Ain M'lila 3-2
USM Alger - JS Saoura 2-0
WA Tlemcen - ASO Chlef 2-3
CS Constantine - Paradou AC 0-1
NA Hussein-Dey - US Biskra 1-1
USM Bel-Abbès - CABB Arreridj 1-1

Déjà jouée :

Mardi 11 mai :

JS Kabylie - MC Oran 0-1

Reportées :

Olympique Médéa - MC Alger
JSM Skikda - CR Belouizdad

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	44	21
2. JS Saoura	39	21
--). MC Oran	39	21
4. CR Belouizdad	36	20
5. USM Alger	35	21
--). JS Kabylie	35	21
7. MC Alger	34	20
8. Paradou AC	33	21
9. O. Médéa	32	20
10. CS Constantine	31	21
--). AS Ain M'lila	31	21
12. RC Relizane	25	21
13. ASO Chlef	23	21
14. NC Magra	22	21
15. WA Tlemcen	21	21
16. NA Hussein-Dey	20	21
--). US Biskra	20	21
18. USM Bel-Abbès	16	21
19. JSM Skikda	14	20
20. CABB Arreridj	7	21

Les résultats complets

Coton Sport (Cameroun) - Jaraaf (Sénégal) 1-0
Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Raja Casablanca (Maroc) 1-1
Pyramids FC (Egypte) - Enyimba FC (Nigeria) 4-1
CS Sfaxien (Tunisie) - JS Kabylie (Algérie) 0-1
Les matchs retour se joueront le dimanche 23 mai.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - ALLER)

La JSK s'impose à Sfax (1-0)

La JS Kabylie a réalisé une excellente opération, en s'imposant dimanche en déplacement face au CS Sfax 1-0 (mi-temps : 0-0), en match comptant pour les 1/4 de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football.

L'unique but de la partie a été inscrit par Réda Bensayah à la 61e minute de jeu sur penalty.

Les locaux auraient pu prendre l'avantage à la fin de la première période sur penalty, mais l'attaquant Firas Chawat a

raté son duel face au portier kabyle Hamza Benbot (45e+1). La seconde manche se jouera le dimanche 23 mai au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (17h00), et sera arbitrée par un trio marocain, dirigé par Rédouane Jiyed, assisté de Lahsen Azgaou et Mustapha Akarkad. Pour rappel, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'ES Sétif, s'est fait éliminer en phase de poules, en terminant à la 3e place, derrière les Nigériens d'Enyimba FC et les Sud-africains d'Orlando Pirates.

Décès de l'ancien gardien international algérien, Samir Hadjaoui

L'ancien gardien international algérien Samir Hadjaoui est décédé dimanche soir à Paris, des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

"Samir Hadjaoui avait demandé à être rapatrié, et il était prévu que cela se fasse demain (ndlr, lundi).

Malheureusement, il est décédé quelques heures avant" a détaillé le MJS.

Gravement malade, cet ancien portier de 42 ans avait sollicité les hautes instances du sport national au mois de décembre dernier pour lui procurer une prise en charge médicale à l'étranger, et son vœu a été exaucé, puisqu'il a été rapidement transféré dans la capitale française.

Seulement, et comme s'il avait compris que sa fin était proche, Hadjaoui a lancé de nouveaux appels de détresse

au cours des dernières 72 heures pour demander à être rapatrié au plus vite.

Ce qui devait se faire ce lundi. Malheureusement, il est décédé juste avant.

Samir Hadjaoui, en bref : - Né le 16 février 1979 à Tlemcen. Il compte trois sélections en équipe nationale "senior" pendant l'année 2007.

- Champion d'Algérie en 2007 et 2009 avec l'ES Sétif.

- Vainqueur de la Coupe d'Algérie en 1998 et 2002 avec le WA Tlemcen.

- Vainqueur de la coupe d'Algérie en 2005 avec l'ASO Chlef.

- Vainqueur de la Coupe de l'UFA en 1998 avec le WA Tlemcen.

- Vainqueur de la Ligue des Champions arabes en 2007 et 2008 avec l'ES Sétif.

COUPE DE LA LIGUE (1/4 DE FINALE - TIRAGE AU SORT)

MC Oran - WA Tlemcen à l'affiche

Le derby de l'Ouest entre le MC Oran et le WA Tlemcen constituera l'affiche des quarts de finale de la Coupe de la Ligue de football, dont le tirage au sort a été effectué lundi à Alger.

L'USM Alger, qui a sorti son voisin le MCA en 8es, évoluera encore une fois à domicile, cette fois-ci devant l'Olympique Médéa, tandis que la JS Kabylie se rendra à Biskra pour croiser le fer avec les "gars des Ziban". Le dernier match de ces quarts de finale verra le NC Magra, qui a créé la surprise en écartant le CR Belouizdad à Alger même, accueillir la JS Saoura.

Quarts de finale :

1- US Biskra - JS Kabylie

2- NC Magra - JS Saoura

3- USM Alger - O. Médéa

4- MC Oran - WA Tlemcen

Demi-finales :

Vainqueur 1 - Vainqueur 4

Vainqueur 2 - Vainqueur 3.

USM ALGER Blessés, Loucif et Belem indisponibles pour plus d'un mois

Le défenseur de l'USM Alger Haïthem Loucif et son coéquipier attaquant Hamed Belem souffrant de blessures, seront indisponibles pour une période d'au moins un mois, a-t-on appris mardi auprès du club algérois de Ligue 1 de football.

Sorti sur blessure face à la JS Saoura, dimanche lors de la 21e journée de championnat, Haïthem Loucif "souffre d'une fracture de la malléole externe de la cheville gauche", a indiqué le club Rouge et Noir, ajoutant que le latéral droit usmiste "devra porter le plâtre pendant 45 jours".

De son côté, le Burkinabé Hamed Belem, "souffre d'une entorse du genou gauche" qu'il avait contractée le 8 mai dernier face au MC Alger en huitièmes de finale de la coupe de la Ligue.

"Après des examens complémentaires, sa blessure s'avère plus grave que prévu. Ce qui nécessite une indisponibilité d'un mois", a précisé le club.

Au classement général de la Ligue 1, l'USM Alger occupe, à l'issue de la 21e journée, la 5e place avec 35 points conjointement avec la JS Kabylie. Le poste de leader étant occupé par l'ES Sétif avec 44 points.

LIGUE 2 (16E JOURNÉE)

Le leadership en jeu entre la JSMB et le RCA

Plusieurs duels intéressants sont inscrits au programme de la 16e journée de Ligue 2 de football, prévue mardi, avec en tête d'affiche le choc JSM Béjaïa - RC Arbaâ, soit le leader du groupe Centre qui reçoit son dauphin.

La JSMB, solide leader avec 28 points, reste sur un bon nul chez l'IB Lakhdaria, alors que le RCA a remporté une belle victoire à domicile contre l'Amel Boussaâda (3-1).

Ce qui promet un duel au sommet, avec le leadership de ce groupe Centre comme principal enjeu.

Pour leur part, les trois témoins du groupe Est devront évoluer hors de leurs bases au cours de cette 16e journée, et le hasard du calendrier a voulu qu'ils soient tous confrontés à de sérieux clients, à commencer par le leader USM Annaba, qui devra se rendre chez le MC El Eulma (8e), auteur d'un nul chez l'AS Khroub (0-0).

De son côté, le HB Chelghoum Laïd (2e) devra se déplacer chez l'USM Khenchela (5e), alors que le troisième, l'US Chaouia est appelé à aller défier le DRB Tadjenanet qui occupe actuellement la 9e place au classement général de la Ligue 2.

Ainsi, même si les objectifs sont diamétralement opposés dans ces duels, l'obligation de résultat, elle, semble être un point commun.

De son côté, le leader du groupe Ouest, le MCB Oued Sly devra se rendre chez le RCB Oued R'hiou, au moment où le co-leader ASM Oran re-



cevra le SC Ain Defla. Le RCBOR devra recevoir au stade Tahar-Zougari de Relizane et cette situation peut arranger les affaires du MCBOS, car il aura la chance de défier son adversaire sur un terrain neutre. Autre club à devoir recevoir hors de ses bases au cours

de cette 16e journée, le WA Boufarik, qui en raison de la suspension de son terrain accueillera l'USM El Harrach au stade de Koléa (Tipasa) dans le groupe Centre.

Là encore, la neutralité du terrain pourrait jouer en faveur du club visiteur, comme

ce fût le cas pour le MO Béjaïa, qui lors de la 14e journée avait dominé le WAB au stade de Réghaïa.

Tous les matchs débiteront à 15h00 suivant la dernière programmation de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

PROGRAMMES DE LA 16E JOURNÉE

Groupe Centre			Groupe Est			Groupe Ouest		
JSM Béjaïa - RC Arbaâ CR Béni-Thour - Amel Boussaâda WR M'Sila - MO Béjaïa ES Ben Aknoun - USM Blida WA Boufarik - USM El Harrach RC Kouba - IB Lakhdaria			MO Constantine - CRB Ouled Djellal NRB Telegma - MSP Batna CA Batna - AS Khroub MC El Eulma - USM Annaba DRB Tadjenanet - US Chaouia USM Khenchela - HB Chelghoum Laïd			SKAF El Khemis - MC Saïda OM Arzew - IRB El-Kerma ASM Oran - SC Ain Defla US Remchi - CRB Ain Oussera JSM Tiaret - CR Témouchent RCB Oued R'hiou - MCB Oued Sly		
Classement :	Pts	J	Classement :	Pts	J	Classement :	Pts	J
1). JSM Béjaïa	28	15	1). USM Annaba	31	15	1). MCB Oued Sly	34	15
2). RC Arbaâ	27	15	2). HB Chelghoum Laïd	29	15	--). ASM Oran	34	15
3). MO Béjaïa	26	15	3). US Chaouia	27	15	3). CR Témouchent	33	15
4). WA Boufarik	24	15	4). MO Constantine	26	15	4). JSM Tiaret	26	15
5). ES Ben Aknoun	22	15	5). USM Khenchela	25	15	5). SKAF Khemis	20	15
6). RC Kouba	20	15	6). NRB Telegma	21	15	--). SC Ain Defla	20	15
7). CR Béni-Thour	19	15	7). CA Batna	20	15	7). MC Saïda	19	15
--). USM El Harrach	19	15	8). MC El Eulma	18	15	8). IRB El Kerma	14	15
9). IB Lakhdaria	18	15	9). DRB Tadjenanet	14	15	--). CRB Ain Oussera	14	15
10). A. Boussaâda	17	15	--). AS Khroub	14	15	10). US Remchi	13	15
11). WR M'Sila	14	15	11). CRB Ouled Djellal	12	15	11). RCB Oued Rhiou	11	15
12). USM Blida	6	15	12). MSP Batna	8	15	12). OM Arzew	9	15

LIGUE 2 - MC SAÏDA

Karim Bouhila nouvel entraîneur

Karim Bouhila a été désigné, samedi, nouvel entraîneur du Mouloudia club de Saïda (MCS), évoluant en ligue 2 ouest de football en remplacement de Kada Chikhi, a-t-on appris dimanche de l'administration du club.

Bouhila a signé un contrat avec le club jusqu'à la fin de la saison footballistique en cours, selon la même

source, qui a souligné que les deux parties ont convenu d'un objectif, celui de maintenir en deuxième ligue de la région ouest.

L'entraîneur Bouhila dirigera une première séance d'entraînement du MCS dimanche soir au stade "Saïd Amara" de la ville de Saïda, en préparation de sa confrontation en déplacement

mardi prochain à Khemis Miliana face au SKAF.

Pour rappel, le nouveau coach avait entraîné le Mouloudia de Saïda durant la saison footballistique 2019-2020.

Le MC Saïda occupe actuellement la septième place au classement du championnat de ligue 2 ouest avec un total de 19 points.



EURO-2020

Le sélectionneur belge dévoile la liste des 26 joueurs

Le sélectionneur de la Belgique, l'Espagnol Roberto Martinez, a annoncé lundi la composition de son effectif de 26 joueurs appelés à disputer l'Euro-2020 (11 juin-11 juillet), au sein duquel figure Axel Witsel mais pas Marouane Fellaini.

Opéré pour une rupture d'un tendon d'Achille en janvier, Witsel a repris la course il y a quelques jours mais n'est pas encore certain d'être apte à temps pour le championnat d'Europe.

Pourtant, Martinez a souhaité l'inclure dans sa sélection en se justifiant : "Avec une sélection élargie à 26 joueurs (au lieu de 23, ndlr), je peux prendre ce risque. C'est un joueur unique". Fellaini, qui n'a plus joué avec les Diables Rouges depuis le Mondial-2018 et son départ pour le championnat chinois, ne sortira pas de sa retraite internationale.

Un moment pressenti pour pallier un éventuel forfait de Witsel, il ne fait pas partie d'une sélection qui ne comporte aucune surprise.

Cette liste, complétée par onze réservistes, doit être officiellement remise à l'UEFA au plus tard le 1er juin. En phase des poules de l'Euro, la Belgique (groupe B) sera opposée successivement à la Russie (12 juin), au Danemark (17 juin) et à la Finlande (21 juin).

Le président de la Fédération allemande officialise sa démission

Fritz Keller, président de la Fédération allemande de football (DFB), poussé dehors pour avoir comparé l'un de ses opposants à un juge nazi, a officialisé lundi sa démission, qu'il avait annoncé le 11 mai.

La question de sa succession n'est pas réglée, alors que la DFB est en proie depuis des années à des conflits et règlements de compte internes qui paralysent en partie son fonctionnement.

Ses deux prédécesseurs, Wolfgang Niersbach et Reinhard Grindel, avaient également démissionné sous la pression: le premier dans le cadre du scandale sur les achats de voix pour l'attribution du Mondial-2006 à l'Allemagne, et le second pour avoir accepté un cadeau somptueux.

M. Keller, 64 ans, s'est retrouvé sous le feu des critiques après avoir comparé fin avril l'un de ses adjoints et opposant en interne à un tristement célèbre juge du régime nazi, Roland Freisler, qui avait envoyé des dizaines d'opposants à la mort et participé à la conférence de Wannsee qui avait décidé de l'Holocauste.

La DFB, qui doit gérer l'organisation de l'Euro-2024 de football, est actuellement en train de recruter un nouveau sélectionneur national pour succéder à Joachim Löw, qui quittera ses fonctions après l'Euro cet été.

Le directeur de la DFB, Oliver Bierhoff, est chargé de ce recrutement, et les négociations avec Hansi Flick, le coach démissionnaire du Bayern Munich, sont déjà très avancées, de l'aveu même des deux parties.

Fin de saison pour Diogo Jota

Avant le match face à West Bromwich Albion ce dimanche (2-1), Jürgen Klopp a annoncé une mauvaise nouvelle concernant Diogo Jota (24 ans, 18 matchs et 9 buts en Premier League cette saison). L'attaquant portugais, touché au pied contre Manchester United (victoire 4-2) jeudi, ne disputera pas les deux dernières journées de Premier League à cause d'une blessure à un pied.

"Ce n'est rien de grave, mais c'est suffisamment sérieux pour qu'il doive déclarer forfait pour la fin de saison", a indiqué le coach allemand, privé d'un atout important dans la course au top 4.



POGBA SERA GRATUIT L'ÉTÉ PROCHAIN !

Dans l'impasse face aux exigences salariales de Paul Pogba, Manchester United pourrait accepter de laisser filer le Français gratuitement l'été prochain.

Le Real Madrid, le Paris Saint-Germain et la Juventus Turin ont un point en commun. En plus d'être champion en titre de leur championnat respectif et en passe de se faire détrôner – par l'Atlético, le LOSC et l'Inter Milan – les trois cadors européens s'intéressent à la situation du Français Paul Pogba. Depuis quelques jours, elle a tourné au casse-tête pour les dirigeants mancuniens. En effet, l'entraîneur Ole Gunnar Solskjær souhaite conserver l'ancien milieu de terrain de la Juve, mais son agent Mino Raiola exige un nouveau contrat avec un salaire d'au moins 460 000 euros par semaine. Une somme colossale que les Red Devils ne sont pas prêts à aligner cet été.

La dernière solution envisagée, selon les informations du Daily Mirror, serait alors de conserver Paul Pogba jusqu'à la fin de son contrat, en juin 2022. Le champion du monde 2018 sera alors libre de négocier avec le club de son choix à l'issue de la saison suivante. Reste à savoir quel challenge attirera en premier le regard du Français. Il pourrait retrouver son premier amour, la Juventus Turin, tenter de remporter la Ligue des champions aux côtés de Neymar et Mbappé à Paris ou encore participer à la reconstruction du Real Madrid avec son ancien coach Massimiliano Allegri. Affaire à suivre...

BENZEMA SAVOURE LA TRÈS BONNE NOUVELLE !

La bonne saison de Karim Benzema avec le Real Madrid n'est pas passée inaperçue. A part aux yeux de Didier Deschamps...

Karim Benzema a connu un dimanche faste. L'attaquant français n'a certes pas marqué, mais le Real Madrid l'a emporté 1-0 sur la pelouse de l'Athletic Bilbao (1-0), continuant ainsi de mettre la pression sur l'Athletic Madrid. Il s'en est fallu d'ailleurs que de quelques minutes et un but inscrit par Luis Suarez en toute fin de match face à Osasuna pour que les Merengue récupèrent la première place du classement. Les hommes de Zinedine Zidane doivent désormais espérer un faux-pas de leurs voisins, le week-end prochain, pour conserver leur titre. Mais avant même le dénouement final, l'ancien Lyonnais a remporté un premier trophée. KB9 a en effet été désigné meilleur joueur français de l'étranger aux trophées UNFP. Un prix qui vient récompenser sa saison exceptionnelle à la pointe de l'attaque madrilène, avec pas moins de 29 buts et 8 passes décisives toutes compétitions confondues. Avec notamment 22 réalisations et 8 offrandes en Liga, Karim Benzema connaît même sa deuxième meilleure saison avec le club madrilène sur le plan statistique après les 24 buts et 7 passes compilés en 2016. « C'est la deuxième fois en trois ans. C'est un prix très important pour moi, donc je suis très content de le remporter une nouvelle fois, c'est pour ça que je remercie l'UNFP et tous les joueurs qui ont voté pour moi, c'est une fierté comme à chaque fois », a-t-il réagi au micro de beIN Sports. Mais ces bonnes nouvelles devraient en précéder une mauvaise. A moins d'un improbable revirement de situation, le Français ne comptera pas en effet parmi les 26 joueurs sélectionnés par Didier Deschamps en vue de l'Euro.

Icardi a trois pistes en Italie

Le buteur argentin du PSG aurait plusieurs touches en Italie en vue du prochain mercato. Alors que son contrat se termine en juin 2024 avec le Paris Saint-Germain, l'attaquant Mauro Icardi ne sait toujours pas de quoi sera fait son avenir.

En cas de départ du PSG, le buteur argentin aurait une grosse cote en Italie où trois formations lui feraient les yeux doux. Selon les dernières informations de La Gazzetta dello Sport, la Juventus, l'AS Roma et le Milan AC aimeraient rapatrier le joueur en Serie A. En cas de transfert, le club de la Capitale pourrait demander près de 40 millions d'euros.



MILIK VA BIEN DISPUTER L'EURO

Pari réussi pour Arkadiusz Milik (27 ans, 56 sélections et 15 buts) ! Mis au placard par Naples en début de saison, l'international polonais, face au risque de rater l'Euro cet été, a pris la décision de rejoindre l'Olympique de Marseille en prêt cet hiver. Performant sous les couleurs du club phocéen (8 buts en 14 matchs de L1) avec notamment un triplé face à Angers (3-2) dimanche en Ligue 1, l'avant-centre a été logiquement convoqué ce lundi pour cette compétition par le sélectionneur de l'équipe de Pologne Paulo Sousa.

Harry Kane ne veut plus de Tottenham

Selon The Sun, le buteur anglais va demander à Daniel Levy, le propriétaire des Spurs, pour qu'il accepte de négocier s'il reçoit une offre cet été.

Harry Kane et Tottenham, c'est peut-être bientôt fini. C'est du moins ce qu'avance le quotidien anglais The Sun.

Le buteur des Three Lions est dans les petits papiers de Manchester United et Manchester City. Les Red Devils voudraient faire de lui la tête de gondole de leur projet.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES FRONTIÈRES DÈS JUIN PROCHAIN Au grand bonheur des Algériens de l'étranger

Fermées au grand public depuis le 17 mars 2020 pour lutter contre la propagation du coronavirus, les frontières nationales seront rouvertes, partiellement, dès début juin, au grand bonheur des membres de la communauté nationale établie à l'étranger pour qui le mal de l'Algérie se fait terriblement sentir.

Le 17 mars 2020, le président de la République décrétait, dans un discours à la nation, la fermeture de toutes les frontières terrestres avec les pays voisins avec l'éventualité d'autoriser des déplacements de personnes dans des cas exceptionnels, de commun accord avec les gouvernements des pays concernés.

Le chef de l'Etat avait également annoncé la suspension immédiate de tous les vols de et vers l'Algérie, à l'exception des avions cargos ne transportant aucun voyageur.

Il a décidé, en outre, la fermeture immédiate de la navigation maritime, à l'exception des navires de charge transportant des marchandises et des biens. La décision de fermeture des frontières a été prise au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, et dans le cadre d'une série de mesures arrêtées au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus. Critiquée par certains ressortissants algériens établis à l'étranger, la mesure de fermeture des frontières a été saluée, en revanche, par les spécialistes qui ont soutenu que le maintien de cette mesure "a permis à l'Algérie de freiner la propagation de la pandémie". Le chef de service "Infectiologie" de l'hôpital



de Boufarik, Dr Mohamed Yousfi, également président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), avait plaidé pour la "prudence" à l'arrivée des voyageurs de l'étranger, relevant que de nombreux pays étaient contraints de réinstaurer un confinement strict après un bond des cas et des décès suite à la levée des restrictions de voyage.

Toutefois, des milliers d'Algériens bloqués à l'étranger ont été rapatriés durant cette période et d'autres ont été autorisés à rentrer en Algérie pour "motifs impérieux". Un premier vol de rapatriement a été organisé dès début février 2020 sur instruction du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour évacuer des étudiants algériens établis à Wuhan (Chine), premier foyer mondial de la pandémie.

Ce vol a été suivi par de nombreux

autres vols de rapatriement.

En effet, un dispositif a été mis en place pour le rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger. Jeudi dernier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait indiqué que le Comité scientifique de suivi de la lutte contre le coronavirus a émis des recommandations pour permettre aux ressortissants algériens et aux étrangers d'entrer au pays, mais dans le respect de mesures très strictes pour protéger les citoyens contre la Covid-19 notamment les nouveaux variants.

"Les personnes entrant en Algérie, ressortissants ou étrangers, devront présenter, à leur arrivée, un test PCR de moins de 36 heures, et se soumettre à des tests que nous estimons fiables", a-t-il souligné. Et de poursuivre que "les sujets négatifs seront autorisés à entrer et seront informés des recommandations et consignés à suivre. Les sujets positifs seront, quant à eux, soumis à un confinement de 10 jours", précisant que les frais du confinement et des examens subis à l'arrivée seront à la charge du concerné.

Quant aux voyageurs en provenance de pays où les variants sont très répandus, ils "seront soumis à d'autres examens".

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Tebboune ordonne la création d'un Fonds pour les fonds et biens détournés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a instruit, dimanche à Alger, le Gouvernement à l'effet d'introduire des dispositions au titre de l'avant-projet d'ordonnance portant Loi de finances complémentaire pour 2021, relatives à la création d'un Fonds devant accueillir les fonds et biens détournés et confisqués en vertu de décisions de justice dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption, indique le communiqué du Conseil des ministres. "Le Fonds devra accueillir les fonds et biens détournés et confisqués en vertu de décisions de justice dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption", a précisé le communiqué. Par ailleurs, le Président Tebboune a instruit, lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, le Gouvernement à l'effet d'encourager l'inclusion financière en vue de capter les fonds en circulation dans le marché parallèle, notamment à travers une émission de bons de trésor.

Le Président de la République a chargé le Gouvernement de "poursuivre l'examen de la méthode adéquate permettant de revoir à la baisse le nombre des fonds spéciaux et les inclure dans le processus ordinaire de gestion des recettes et dépenses de l'Etat avec toute la

transparence et l'efficacité requises pour une meilleure maîtrise du budget général de l'Etat".

Le Conseil des ministres a auditionné un exposé du ministre des Finances sur un projet d'ordonnance portant Loi de finances complémentaire (LFC) 2021 prévoyant une batterie de mesures relatives à "la prise en charge des incidences de la crise sanitaire, l'appui du programme de développement dans les zones d'ombre et les dispositions législatives d'encouragement de la finance islamique et de l'investissement dans des secteurs vitaux".

PALESTINE

Le PAM fournit une aide d'urgence à 51.000 personnes à Gaza

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé, lundi, une aide d'urgence à plus de 51.000 personnes à Gaza en Palestine, en réponse aux besoins humanitaires croissants des familles palestiniennes touchées par la flambée des violences israéliennes.

En collaboration avec ses partenaires, le PAM a commencé à apporter une aide en espèces permettant l'achat de nourriture aux populations du nord de Gaza", précise dans un communiqué l'agence onusienne dont le siège est à Rome.

"Pour les personnes qui ont perdu ou fui leur maison, l'un des besoins les plus

pressants en ce moment est la nourriture. Le moyen le plus rapide et le plus efficace de leur venir en aide est de leur fournir de l'argent, sous forme de bons d'achat électroniques.

La nourriture est disponible pour le moment et de nombreux magasins locaux sont encore ouverts", a déclaré Samer Abdeljaber, représentant du PAM et directeur national en Palestine, cité par le communiqué.

Cependant, la fermeture des points de passage vers Gaza pourrait bientôt provoquer une pénurie de produits de base, y compris de nourriture, et faire grimper

les prix des denrées alimentaires. "Les habitants de Gaza vivent déjà au bord du gouffre et de nombreuses familles luttent pour mettre de la nourriture sur la table. Leur situation s'est encore détériorée au cours de l'année écoulée en raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19", a déclaré pour sa part Corinne Fleischer, directrice régionale du PAM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

"La majorité de la population ne peut pas résister à de nouveaux chocs", a-t-elle ajouté. A Gaza, le PAM soutient régulièrement environ 260.000 personnes par le biais de transferts monétaires

ou d'une aide en espèces pour l'alimentation, de rations alimentaires directes et de projets de soutien aux moyens de subsistance. Plus des deux tiers des deux millions d'habitants de Gaza souffraient déjà d'insécurité alimentaire avant l'escalade actuelle du conflit. Le PAM dit avoir besoin de 31,8 millions de dollars pour venir en aide à 435.000 personnes vulnérables à Gaza et en Cisjordanie pendant six mois, et 14 millions de dollars pour l'aide d'urgence destinée à 160.000 personnes à Gaza et 60.000 autres en Cisjordanie au cours des trois prochains mois.

PALESTINE

Algérie : «le Conseil de sécurité doit adopter une "position ferme" pour mettre fin à l'occupation en Palestine »

L'Algérie a affirmé, dimanche, que la paix ne saurait se réaliser en Palestine en l'absence d'une position "ferme et courageuse" de la communauté internationale, notamment du Conseil de sécurité, qui permette de relancer le processus de règlement politique pour mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale.

Dans une allocution lors des travaux de la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), tenue par visioconférence, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réitéré la "ferme condamnation par l'Algérie des actes barbares auxquels se livrent les forces d'occupation contre le peuple palestinien", réaffirmant sa "position de principe immuable en faveur de la juste cause palestinienne et des frères palestiniens dans cette conjoncture difficile".

M. Boukadoum a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à "assumer ses responsabilités historiques, juridiques et morales dans la protection du peuple palestinien", soulignant la nécessité "d'œuvrer sans délai à mettre fin à la machine qui sème la mort et la destruction, faire face aux atteintes barbares à la vie et aux biens de ce peuple frère et garantir le respect des règles du droit international".

Faisant observer que cette réunion extraordinaire "intervient au lendemain de l'anniversaire de la Nakba et alors que les agressions criminelles systématiques contre nos frères palestiniens se poursuivent dans la ville occupée d'El-Qods, en Cisjordanie et dans tous les territoires occupés, avec l'intensification des frappes barbares sur la bande de Gaza, faisant un nombre important de martyrs et de blessés, dont des enfants et des femmes, sans parler de la destruction massive des infrastructures", le ministre des Affaires étrangères a souhaité que cette réunion "permette de mobiliser les ressources et les capacités de l'Organisation au service de la cause palestinienne".

"Ces ignobles agressions en violation flagrante de toutes les lois et chartes internationales des droits de l'homme et du Droit international humanitaire mettent une nouvelle fois à l'épreuve la crédibilité de l'ordre mondial multipolaire", a soutenu M. Boukadoum, ajoutant qu'"en raison de l'immunité dont elle bénéficie, l'occupation persiste dans ses crimes abjects et ses politiques racistes, ce qui éloigne les perspectives d'une solution juste et globale et complique la situation dans la région tout entière comme le montrent les événements actuels".

"La question palestinienne a toujours été notre cause centrale", a-t-il encore souligné, ajoutant qu'"au moment où "tous les regards sont tournés vers les priorités de la situation actuelle, à savoir la cessation des agressions barbares et la prise en charge urgente de la crise humanitaire catastrophique qui en découle, il ne faut surtout pas perdre de vue ou feindre d'oublier les véritables causes à l'origine du conflit". "L'occupation des territoires palestiniens et les tentatives d'imposer la loi du plus fort et la politique du fait accompli au préjudice du peuple palestinien: ce sont là les principales causes de la souffrance du peuple palestinien depuis plus de sept décennies", a précisé le chef de la diplomatie algérienne.

"Nous demeurons fermement convaincus que la paix ne saurait être instaurée en l'absence d'une position ferme et courageuse de la part de la communauté internationale, notamment du Conseil de sécurité, pour la relance du processus de règlement politique, à même de mettre un terme à l'occupation des territoires palestiniens et permettre au peuple palestinien d'accéder à son droit inaliénable à l'autodétermination et l'instauration de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale".